

1330% WOOD GUNDY
692-4200
MINIMUM 25 000 \$
3 mois GARANTI
par le Gouv. du Canada
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

HONDA
14,9%
60 mois
687-2525
2000, boul. Charest Ouest, Ste-Foy

MARDI 26 JUIN 1990

QUEBEC, 94^e ANNÉE, NO 176
52 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00 \$
MONTREAL-ILES DE LA MADELEINE-GASPESIE-ABITIBI 50¢

35¢

LA MODE



Pour le maire de Québec, le magasinage est une détente

M. Jean-Paul L'Allier adore magasiner et si le maire de la Capitale n'est pas très attiré par le dernier cri de la mode, il est tout de même au fait des nouveautés. **C-1**



LE QUÉBEC

Un long week-end meurtrier

Le long congé de la fête nationale a été meurtrier : le nom d'au moins 16 personnes figure sur la liste des morts survenues au Québec dans divers accidents. **C-11**

LA REGION

Fermeture du Séminaire de Saint-Georges

Les parents des quelque 300 étudiants de cette institution beauceronne devront, à la dernière minute, tenter de faire inscrire leur enfant ailleurs. **A-3**

LE SPORT

Les Expos partent du bon pied à Chicago

Les rumeurs d'échange de Gross et les mauvaises nouvelles sur la santé de Raines et de Burke n'ont pas empêché les Expos de triompher des Cubs 7-3 hier. **S-2 et S-3**

LE CANADA

La mort de Meech n'a pas ébranlé le dollar

Les investisseurs étrangers ont accordé peu de poids à la mort de l'accord, tant et si bien que le dollar canadien a réalisé des gains hier, sur le marché des changes. **A-6**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois A-3, A-4 et C-4	
Le Québec	A-8, A-9 et A-12
Le Canada	A-5 et A-6
Le Monde	B-8 et B-11
Annonces classées	C-5 à C-11
Arts	B-9 et B-10
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-9
Décès	C-11
Économie	B-1 à B-7
Editorial	A-10
Feuilleton	C-7
Horoscope	C-9
Mode	C-1 à C-3
Mots croisés	C-6
Mot mystère	C-6
Où aller à Québec	B-11
Patron	C-11

LA METEO

Généralement ensoleillé. Ennuagement en mi-journée. Maximum : 22 à 24. Vents modérés. Demain : nuageux avec quelques averses. **S-16**

Une mer fleurdelisée au défilé de Montréal Notre vrai pays c'est le Québec!

MONTREAL — Un nationalisme serein, fier et bon enfant, dénué de triomphalisme hostile, a marqué l'allégorique défilé de la fête nationale des Québécois dans la métropole, hier.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Complice, même le ciel a tourné ponctuellement au bleu, comme pour mieux se marier à la marée humaine qui a déferlé, drapée de fleurdelisés, pendant plus de deux heures, rue Sher-

brooke, de l'avenue du Parc au Stade olympique.

Le seul pépin un tantinet décevant fut au terme de ce cortège haut en couleur, quand l'immense fleurdelisé de 20 sur 30 mètres a tardé à se déployer en beauté du haut du mât du Stade olympique, comme si ce temple du baseball était porteur

d'un mauvais sort chronique. Ce qui n'a cependant pas empêché l'assistance de saluer quand même le drapeau, aux prises avec des vents contraires, par une frénétique clameur.

À quelques têtes près, selon les sources policières, c'est environ 200 000 personnes qui ont assisté à cette manifestation sans faille et « à faire rêver ».

Un coude à coude qui a rassemblé sur les cinq kilomètres de parcours, des Québécois et

Québécoises de souche de tout âge et de toute condition, mais aussi une mosaïque représentative des minorités ethniques.

Le show du PQ

Le comité organisateur avait souhaité une manifestation sans pancartes, ni banderoles, seulement une forêt de fleurdelisés.

Or, le Parti québécois a triché sur les bords. Il avait fait distribuer des centaines et des centaines de pancartes sur les-

quelles on pouvait lire cette inscription non équivoque : « Notre vrai pays, c'est le Québec ». Une affirmation qui soulevait des clameurs, chaque fois que l'avion qui traînait une banderole avec le même thème passait au-dessus de ce ralliement particulier.

Il avait aussi arrêté une stra-

Suite A-2, Québec...

Autre texte en page A-7



Pendant de longues heures, sur une distance de cinq kilomètres, les Montréalais arborant le drapeau du Québec ont « fait la parade », scandant « On veut un pays ! » et « Bourassa, as-tu compris ? ».

Mesures de sécurité supplémentaires dans la métropole La Confédération va être fêtée

Malgré l'impasse de Meech et l'avenir incertain du Québec dans le Canada, la fête de la Confédération se déroulera comme prévu tant à Montréal qu'à Québec.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

Cependant, des mesures supplémentaires de sécurité ont été prises pour le défilé dans les rues de Montréal, dimanche prochain.

Le responsable du défilé de Montréal, le Dr Roopnarine

Singh, a indiqué, hier, que plus de 125 personnes ont été ajoutées au personnel bénévole qui assurera la sécurité tout au long du parcours ; la décision a été prise à l'issue d'une rencontre avec la police de Montréal.

M. Roopnarine ne prévoit cependant aucun affrontement entre ceux qui vont fêter le Ca-

nada et d'éventuels extrémistes. « Le lac Meech, c'est un problème de politiciens et d'extrémistes qui exagèrent. Le Québec est une partie indispensable du Canada. Le Canada fait partie de notre patrimoine et nous ne pouvons pas le céder. »

À Québec, la conférence de presse qui devait avoir lieu, aujourd'hui, pour annoncer les festivités du 1^{er} juillet, a été annulée, non pas à cause de Meech, mais parce que le président du comité de la région de Québec, Raymond S. Mc Bain, doit assister aux funérailles de sa mère.

Les événements devraient cependant se dérouler comme prévu. Les « Snowbirds » sillonneront le ciel de Québec, aujourd'hui, à 17 h 30 ; les 10 appareils de l'escadron de voltige aérienne des Forces armées canadiennes se sont posés à l'aéroport de Québec comme prévu, à 13 h, hier.

Le directeur général du Festival d'été de Québec, Marcel Dallaire, a mentionné de son côté que le chanteur Roch Voisine donnera un spectacle gratuit à l'Agora du Vieux-Port, à 16 h, le 1^{er} juillet.

D'autres événements se dé-



Roch Voisine va être de la fête du 1^{er} juillet à Québec.

rouleront également à Québec, le jour de la Confédération canadienne : activités sur les plaines d'Abraham, défilé dans les rues, procession aux flambeaux sur le fleuve, en soirée, ainsi que feux d'artifices.

Benoît Bouchard On a un rôle terrible à jouer

OTTAWA — Visiblement ému par la grande puissance tranquille d'une marée de drapeaux bleus défilant rue Sherbrooke à Montréal, le lieutenant politique de Brian Mulroney au Québec a réuni tous ses collègues, hier soir, pour faire le point.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

« Les Québécois à Ottawa sont aussi Québécois que les autres et ont un rôle à assumer dans un pays qui existe encore malgré tout », a déclaré Benoît Bouchard au cours d'un entretien qu'il a accordé au SOLEIL, plus tôt en journée.

Conscients que l'échec de l'opération-rapatriement du Québec dans le giron constitutionnel les oblige à redéfinir leur rôle à Ottawa, tous les ministres Québécois se sont réunis hier soir au bureau du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Ils veulent, eux-mêmes et avec l'ensemble du groupe parlementaire en août prochain, définir une stratégie pour l'été et l'automne, au moins jusqu'à ce que les propositions du gouvernement du Québec soient un peu plus claires.

« On a un rôle terrible à jouer, a confié Benoît Bouchard en entrevue, le rôle ingrat de ceux qui doivent continuer à véhiculer au Canada anglais ce qui se passe au Québec. » Et le ministre ne cache pas son inquiétude de trouver, dans la rue Wellington à Ottawa, une sensibilité moins fine que dans la rue Menard à Roberval d'où il arrivait hier soir.

« Il n'en reste plus beaucoup de Québécois en face, constate Benoît Bouchard en regardant le groupe parlementaire libéral, après le départ de Jean Lapierre et Gilles Rocheleau, et la quasi-défection de Marcel Prudhomme. Il ne faut surtout pas laisser à Jean Chrétien le soin d'interpréter le Québec au Canada anglais. »

Suite A-2, Bouchard...

Autres textes en pages A-5 et A-6

Participez au concours

CAP SUR L'ÉPARGNE

Jusqu'au 6 juillet

TRUST PRÊT ET REVENU*
Place d'Youville 692-1221
Galerias de la Capitale 626-1221
Place de la Cité 652-1221

Dépôts garantis
1 an
intérêts annuels

12 3/4 %

* 1/8 pour les 60 ans et plus

Prêt hypothécaire

5 ans

13 1/2 %

* Membre de la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Suites de la première page

Bouchard...

« C'est une situation confuse, admet le ministre, parce qu'on avait tout misé sur la ratification de l'accord du lac Meech. Une chose est certaine, selon lui, il n'y aura plus de défections au cabinet fédéral, après celle de Lucien Bouchard le mois dernier. « Le premier ministre a besoin de nous, explique Benoît Bouchard : on le suit mais sans laisser tomber les intérêts du Québec. »

Il estime d'ailleurs que c'est ce que veulent les Québécois. « Le Parti conservateur reste intact au Québec, affirme-t-il, et la constance et l'honnêteté de Brian Mulroney vis-à-vis du Québec font que sa crédibilité n'a pas été entamée dans la province. Malgré tout, son association de comté (Roberval) a amorcé une réflexion pour définir son rôle à Ottawa. Il en serait de même dans un grand nombre de comtés représentés par des conservateurs à Ottawa. « Et à la réunion du caucus provincial, en août, on va revenir sur la question du Québec », admet Bouchard.

Manifestement, les ministres conservateurs vont tenter de discréditer au plus vite le Parti libéral et son nouveau chef, Jean Chrétien. Clyde Wells leur en a fourni une autre bonne raison hier, alors qu'il confiait à un journal de Toronto que Jean Chrétien l'a personnellement remercié en fin de semaine, « pour tout ce qu'il a fait », y compris le blocage de l'accord du lac Meech, doit-on présumer. Les délégués libéraux réunis à Calgary ont aussi réservé un triomphe au premier ministre de Terre-Neuve alors qu'il venait de planter un dernier clou dans le cercueil de l'entente constitutionnelle du 3 juin 1987.

Sur le front des relations entre le Québec et le reste du Canada, on sait que Robert Bourassa a décidé de rompre toute négociation constitutionnelle, mais de poursuivre des discussions bilatérales avec Ottawa ou les autres provinces, pour faire avancer les intérêts économiques du Québec. Le ministre des Relations fédérales-provinciales a confirmé à ses collègues du Québec que tout projet de réforme constitutionnelle était maintenant sur la glace.

Cela ne veut pas dire pour autant que les conservateurs du Québec se tiennent loin de l'exercice de réflexion qui s'engage au Québec. « Si cela se fait de façon non partisane, a expliqué Benoît Bouchard, si des Assises nationales sont organisées par des organismes indépendants, comme l'Université de Montréal par exemple, les députés Québécois (fédéraux) devront y être. »

Mais en tant que ministres fédéraux, les dix Québécois siégeant au cabinet fédéral seront dans une situation délicate. Le Canada anglais les surveillera de près pour savoir s'ils ne favorisent pas outre mesure le gouvernement du Québec. Et les nationalistes Québécois les accuseront facilement d'être au service d'un pays auquel ils ne croient plus.

Benoît Bouchard devra entre autres régler l'épineux dossier du chantier maritime de Lévis, et gérer plusieurs ententes de développement régional. Marcel Masse devra quant à lui reprendre les négociations avec sa collègue Québécoise, Lisa Frulla-Hébert, sur les télécommunications. Le premier ministre du Québec a également identifié les questions d'immigration et de la main-d'œuvre, qui tombent en partie sous la responsabilité de Monique Vézina. Par ailleurs, Monique Landry, qui a été très secouée par les événements de la semaine dernière, continuera de préparer, avec Québec, la tenue du prochain Sommet de la francophonie au Zaïre.

En somme, et comme le veulent Brian Mulroney et Robert Bourassa pour gagner du temps, c'est « business as usual » pour les ministres Québécois à Ottawa. Mais contrairement à Jean Chrétien qui leur reproche de ne pas assez parler du Canada au Québec, ils n'entendent manifestement pas défendre avec zèle « ce pays qui existe encore malgré tout ».

« Les Québécois vont être très serrés à Ottawa, prévient Benoît Bouchard. Ils vont s'exprimer de façon plus homogène et avec beaucoup de détermination ». Il faudra voir si leurs collègues du Canada anglais voient les choses de la même façon. Un Québec qui parle un peu fort devient gênant dans l'Ouest en ce moment. Et certains ministres anglophones ne voient pas d'un bon oeil ce bloc de Québécois qui appuie sans réserve le chef du Parti conservateur, alors qu'eux-mêmes commencent à remettre en cause son leadership.

Québec...

tégie de son cru, comme pour s'approprier une partie de cette fête essentiellement non partisane. Le PQ avait en effet massé ses partisans à la hauteur de l'Ecole des beaux-arts.

Or, à la toute fin du défilé, le chef Jacques Parizeau a quitté la roulotte des Teamsters, où il s'était réfugié, pour emboîter le pas, la mine triomphalement réjouie. Suivi de son armée de partisans qui scandait : « La rue aux Québécois ».

« Monsieur », flanqué de quelques uns de ses députés, dont Mmes Pauline Marois et Louise Harel, le geste gaulien et le visage écarlate, a prêté aux journalistes qui le pressaient que ce défilé était « le début d'un grand mouvement ».

Les marcheurs du PQ affichaient une large banderolle avec, en lettre d'un pied, un seul mot : « Souveraineté ».

D'autres pancartes « non autorisées », mais peu nombreuses, initiales surtout individuelles, étaient hissées à bout de bras, dont celle-ci au message révélateur : « Trudeau, Chrétien, les Québécois ne veulent pas de votre pays ». L'exubérance de la foule joyeusement disciplinée a néanmoins laissé filer quelques commentaires pas trop gentils pour ces deux personnages.

Au passage d'animaux de fermes, dans le cadre du sous-thème « Nourrir le Québec », une truie a été associée à Jean Chrétien, une vache à Trudeau, et lorsque ce fut le tour d'une mini-basse-cour caquetante, on a pu entendre : « Bourassa, poule mouillée ».

Le symbolique et gigantesque mouton de Troie et son cortège de 24 jeunes de toutes nationalités n'a guère soulevé, par ailleurs, beaucoup d'enthousiasme.

Rappel d'un passé prostré et du porteur d'eau docile, quelques-uns n'ont pu s'empêcher de crier à son passage : « On n'est plus des moutons... »

Certaines entreprises privées n'ont pas raté pour leur part l'occasion d'afficher un nationalisme corporatif subliminal. Par exemple, le char de Bell Canada sussurait : « Des gens de parole » et « La distance apprivoisée ».

Des sueurs froides

Echaudés par la fausse alerte météorologique de la veille et qui avait provoqué le report des célébrations à aujourd'hui, les organisateurs ont eu une nouvelle douche froide, au lever, hier matin.

C'était le déluge. Toutefois la pluie a cessé en fin de matinée, quoique le ciel soit demeuré incertain jusqu'à 14 h 30, alors que le cortège devait s'ébranler une demi-heure plus tôt.

« Qu'il neige, qu'il grêle, qu'il pleuve ou qu'il tonne, a indiqué, déterminée, quelque deux heures avant le coup d'envoi, Mme Nicole Boudreau, directrice générale du comité d'organisation, la fête aura lieu ! »

Psychologiquement et financièrement, il aurait été certes désastreux d'annuler pour de bon, hier, cette prestation magistrale. Des célébrations gardées dans les boules à mites patriotiques pendant des années dans l'espoir de nouvelles retrouvailles au jour de la fierté nationale retrouvée.

C'est sur une logistique tricotée serrée avec la meilleure laine « du pays » que reposait ce spectacle allégorique.

Le défilé et le spectacle de l'île Sainte-Hélène ont fait appel à quelques 2000 figurants appuyés par un millier de bénévoles.

Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal étaient sur le qui-vive. Mais selon le constable-relationiste Morisseau, les festivités spontanées de la veille n'avaient donné lieu à aucun incident majeur et le même scénario était prévu pour aujourd'hui. Quelque 1000 policiers étaient de service pour la journée.

Énigme...

en flammes. Dans un premier temps, ils se sont dirigés vers le lieu indiqué par les témoins et ont effectué des recherches jusqu'au petit jour, sans succès.

Les recherches ont repris dans la matinée lorsqu'un second appel, provenant d'un bateau de pêcheur, a signalé des débris et de l'huile dans le secteur. Cette fois, les grands moyens ont été pris pour mener les recherches à bien : deux aéronefs, des bateaux de la Garde côtière et des navires commerciaux ont été appelés à surveiller les lieux. Toujours rien. De plus, les débris ne semblaient pas reliés à un incendie.

Pendant ce temps, on s'informait à terre, et jamais aucun bateau n'a été porté disparu.

C'est hier soir que la lumière commençait à se faire sur ce « dossier-mystère ». Il fallait y penser : en ce soir du 24 juin, les feux de détresse aperçus par des témoins se sont avérés être... un feu d'artifice tiré pour la Saint-Jean. Et si la Garde côtière ne courait aucun risque et laissait le Simon Fraser en place la nuit dernière « au cas où », le porte-parole du centre d'information maritime affirme que le dossier est classé.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 25-06-90
3-6-6
4-9-4-1

La souveraineté-association, une option populaire auprès des libéraux provinciaux

MONTREAL (PC) — La souveraineté-association et une structure inspirée du Marché commun européen constituent les deux options les plus populaires chez les militants libéraux provinciaux, qui constatent que le régime fédéral canadien « ne fonctionne pas ».

Ces conclusions se dégagent de la consultation que le Parti libéral du Québec vient d'achever auprès des exécutifs de ses 125 associations de comté. Même « l'indépendance pure et dure » recueille des adhésions, a précisé le président de la commission politique et du comité constitutionnel du parti, Me Jean Allaire, au cours d'une entrevue accordée au quotidien Le Devoir.

En plus de tâter le pouls de la base militante, le comité a colligé

des masses de documentation, procédé à des audiences privées et a entendu des centaines de témoignages d'experts constitutionnels, de politologues, d'économistes et d'hommes d'affaires. Il est à mettre la dernière main à un rapport-synthèse qui sera remis dans les prochains jours à l'exécutif du parti.

Au cours d'une deuxième ronde de consultations, les exécutifs des comtés auront l'occasion, d'ici l'automne, de se prononcer sur un ou deux scénarios de rechange à l'entente du lac Meech.

VENTE

Jours d'été



PULLS
CONTEMPORAINE

29.95

rég. jusqu'à 65.00

tout un choix de pulls maille fine, en coton, manches courtes et longues, des formes d'encolures variées avec détails de pointelle ou encolure carrée, couleurs et grandeurs assorties.

PARKAS
ET BLOUSONS
CONTEMPORAINE

59.95

collection contemporaine, choix de blousons à taille élastique et parkas trois-quarts de toutes sortes, style expédition, avec grandes poches, avec ou sans capuchon, en coton ou nylon texturé, couleurs et grandeurs assorties.

VÊTEMENTS
DE DÉTENTE

39.95

rég. jusqu'à 70.00

assortiment de combinaisons pour la détente, tee-shirts et bermudas en jersey de coton, grands tee-shirts, imprimés b.d., pantalons... des styles variés, couleurs et grandeurs assorties.



COMBINAISONS
ET ROBES COURTES

29.95

rég. jusqu'à 55.00

assortiment complet de robes courtes et longues, styles camisole, taille froncée, avec broderie et des combinaisons courtes taille élastique, formes chemisier, camisole, manches courtes, toutes sortes de tissus légers unis et imprimés, couleurs et grandeurs assorties.



SHORTS DE VILLE
ET BERMUDAS

39.95

rég. jusqu'à 70.00

collection contemporaine, des shorts et bermudas en coton ou viscose, des styles unis, à carreaux madras, avec ou sans revers, couleurs et grandeurs assorties.

BLOUSES
ET CHEMISIERS
CONTEMPORAINE

49.95

rég. jusqu'à 90.00

collection contemporaine printemps-été, tout un choix de blouses et chemisiers en coton, viscose simple, pure soie lavable, des styles unis et imprimés variés, couleurs et grandeurs assorties.

MAILLOT
TEXTURE GAUFREE

39.95

rég. 54.00

parfaitement moulant, le maillot en lycra texturé gaufré en couleur de lilas avec bordure vert fluo, forme une pièce, bretelles camisole, dos dégagé, p.m.g.



la maison
simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

Chutes-de-la-Chaudière La réforme du financement pénalise la commission scolaire

SAINT-ROMUALD — Déjà vertement contestée par le monde municipal qui assiste bien malgré lui à l'érosion de son pouvoir fiscal, la nouvelle politique de financement des commissions scolaires du Québec suscite maintenant les récriminations du milieu scolaire. À la commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière, les administrateurs et les commissaires se demandent si la réforme ne pénalise pas les organisations scolaires en pleine croissance.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Les prévisions budgétaires pour l'année 1990-91 adoptées ces jours derniers par le conseil des commissaires de cette commission scolaire de la Rive-Sud montrent des dépenses totalisant 57 613 032 \$ alors que les revenus n'atteindront que 57 180 348 \$.

Pour combler l'écart de 553 684 \$, on puisera dans les surplus devant originellement servir à soutenir l'ouverture, en septembre, de l'école secondaire L'Envol de Saint-Nicolas, puis celle de l'école L'Horizon de Saint-Jean-Chrysostome à la rentrée 1991.

Dans un exposé fait devant les commissaires, la directrice générale, Mme Raymonde Touzin, a démontré que l'introduction dans la nouvelle politique gouvernementale du principe des revenus autonomes qui permettent aux commissions scolaires de garnir leurs coffres à partir de la taxation des contribuables et des paiements de péréquation n'avantagent pas les commissions scolaires en croissance.

Autrefois, les commissions scolaires tiraient presque exclusivement leurs revenus du ministère de l'Éducation (MEQ). « L'apport gouvernemental constituait l'an dernier 91 % de nos revenus. Pour 1990-91, la part de Québec sera de 86 % », mentionne Mme Touzin. En dollars, l'aide du MEQ et des autres sources gouvernementales sera de 50,7 millions tandis que les revenus autonomes atteindront 6,4 millions, dont 5,8 millions de la poche des contribuables (taux de taxation fixé à 0,35 \$ les 100 \$ d'évaluation) et 584 914 \$ en péréquation.

Années de référence

Ce qui fait particulièrement mal à la commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière, ce sont les années de référence utilisées par le MEQ pour établir le calcul des revenus autonomes.

Dans le cas des jeunes, l'année de référence est 1989-90. La commission scolaire accueillait alors 10 589 élèves dans ses 18 écoles. En septembre prochain, la clientèle jeune aura grimpé au moins jusqu'à 10 817 écoliers.

« En 1989-90, nous avons dû faire scolariser plus de 250 élèves à la commission scolaire des Découvreurs faute de places dans nos écoles », explique la directrice générale. « Maintenant que nous pouvons rapatrier ces élèves dans la nouvelle école de Saint-Nicolas, nous ne pouvons pas les compter dans le calcul des revenus autonomes car l'année de référence utilisée est 1989-90. C'est donc la commission scolaire des Découvreurs qui empochera les subventions même si les élèves ne sont plus là », révèle Mme Touzin qui évalue à environ 137 500 \$, les revenus qui entreront dans la caisse de la commission scolaire fidèle plutôt que dans celle de la Rive-Sud.

La commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière est aussi pénalisée dans le calcul de ses revenus autonomes en ce qui a trait à l'éducation aux adultes où l'année de référence est 1988-89, l'année au cours de laquelle elle commençait à offrir les services aux adultes. Aujourd'hui, la clientèle a doublé ainsi que le nombre d'heures de formation dispensées.

« On doit se considérer chanceux d'avoir pu compter un surplus », poursuit-elle en mentionnant que la commission scolaire devra néanmoins se serrer la ceinture au cours des deux prochaines années, étant donné les investissements qui devront être faits pour équiper les deux nouvelles écoles.

« Il s'agit réellement d'un frein à notre développement », souligne Mme Touzin.

Le président de la commission scolaire, M. Évariste Normand, a indiqué que des représentations seront faites auprès de la direction régionale du ministère de l'Éducation et du ministre Claude Ryan pour obtenir une dérogation aux nouvelles règles.

Pris au dépourvu, les parents doivent inscrire leurs enfants ailleurs Le Séminaire de St-Georges ferme

Le Séminaire de Saint-Georges de Beauce qui a été fondé le 16 juin 1946 et qui est devenu par la suite la seule institution privée de cette municipalité, ferme ses portes et les parents des quelque 300 étudiants du niveau secondaire devront, à la dernière minute, tenter de faire inscrire leur enfant soit à l'école publique ou dans une autre institution privée.

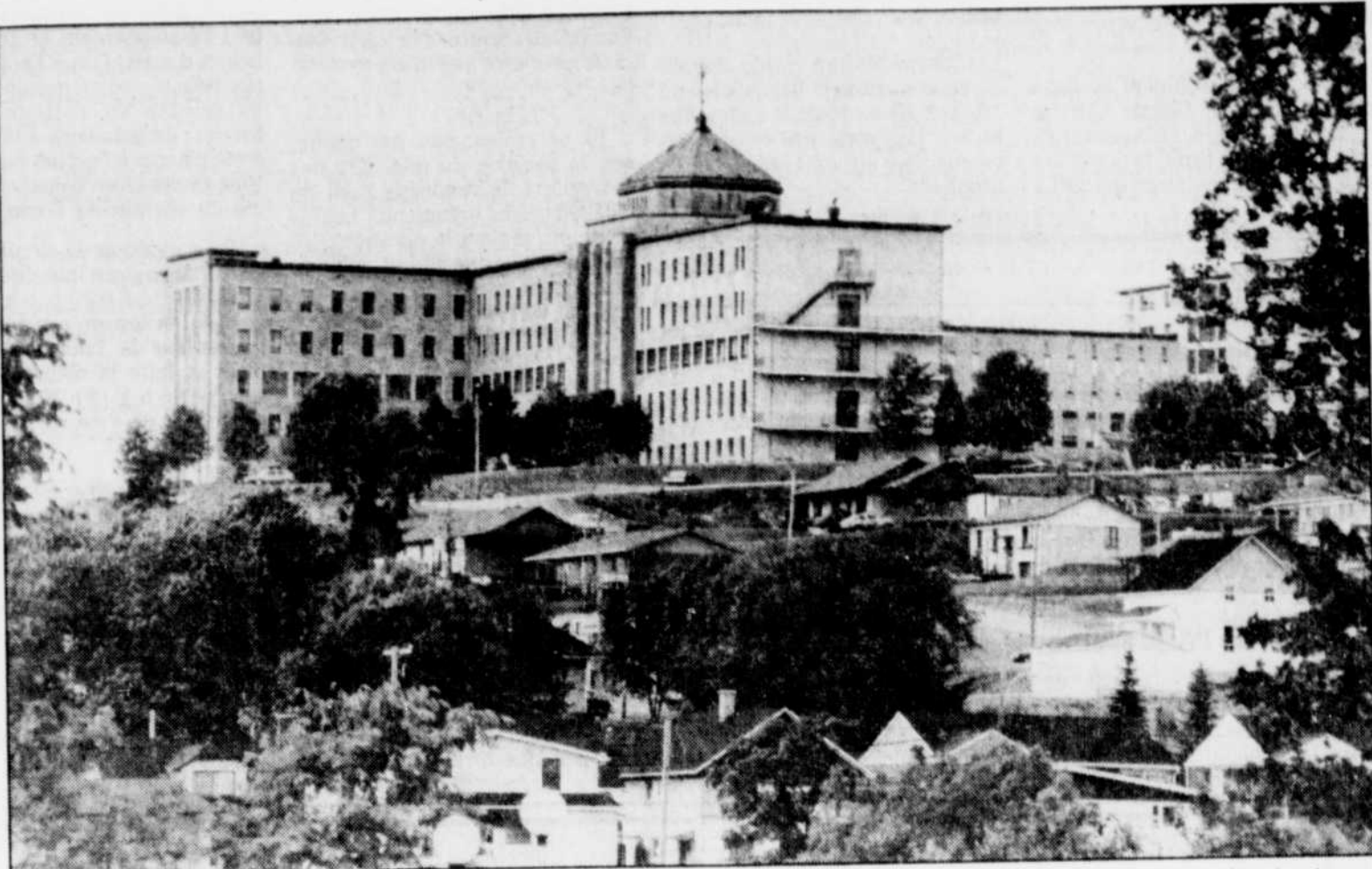
par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Cette décision, qui n'a été connue officiellement que le 19 juin dernier, a eu l'effet d'une véritable douche d'eau froide. Les parents des étudiants qui fréquentaient le niveau secondaire espéraient que l'institution demeure encore ouverte pour une période de trois ans.

Le directeur général de la commission scolaire de la Chaudière, M. Roger Carrette, a indiqué hier au SOLEIL que la commission était prête à accueillir dans ses institutions scolaires les étudiants du séminaire. Dès hier les étudiants pouvaient s'inscrire dans les polyvalentes ou les écoles secondaires de leur territoire de résidence. Cette inscription se poursuivra mardi et mercredi les 26 et 27 juin.

Entre temps, la présidente de l'Association des parents et des étudiants du Séminaire de Saint-Georges, Mme Colette Gagnon, n'a pas caché sa déception devant la tournure des événements. « On se sent trompé et nous sommes très déçus », a-t-elle indiqué au SOLEIL lors d'une conversation téléphonique.

Mme Gagnon explique que l'association pourrait toujours faire appel aux tribunaux afin que ces derniers émettent une injonction qui empêcherait la



La fermeture surprise du Séminaire de Saint-Georges, fondé en 1946 et seule institution privée de cette municipalité, sème la colère chez les parents de la région.

fermeture du secteur privé du séminaire. Cependant, cette solution a été rejetée par les parents « parce que, selon Mme Gagnon, ce sont en bout de ligne les enfants qui écoperaient ».

En désespoir de cause, les membres de l'association entendent se tourner vers le ministre québécois de l'Éducation, M. Claude Ryan. Au début de juillet, les dirigeants de l'association rencontreront ceux du Mouvement pour l'enseignement privé (MEV) et tenteront d'établir une stratégie commune.

Il est plus que probable que l'on demande à M. Ryan d'accorder un permis en vue de l'établissement d'une école pri-

vée de type coopératif à Saint-Georges.

Mme Gagnon a vivement déploré le fait qu'après avoir obtenu de la part de l'archevêque Maurice Couture et de l'évêque auxiliaire Marc Leclerc un délai qui repoussait la fermeture du séminaire et qui permettait aux parents de tout mettre en oeuvre pour trouver des moyens financiers afin d'assurer la viabilité d'un projet d'une école privée, cette entente n'ait finalement pas été respectée.

Au séminaire, personne n'était disponible pour commenter la tournure des événements.

Un scandale

Entre temps, le président du MEV, M. Yvon Robert, a indiqué au SOLEIL que le mouve-

ment était scandalisé du mépris infligé aux parents des étudiants du séminaire. « À la toute fin des examens de juin, écrit-il dans un communiqué de presse, on leur apprend la fermeture définitive de cette institution. Puisque partout, depuis mars, les inscriptions au privé sont closes, ils voient foulée aux pieds leur liberté de choisir pour septembre l'école de leur enfant. »

M. Robert dénonce également le fait que cette décision va carrément à l'encontre de l'engagement pris par l'administration, dix jours plus tôt, de maintenir le secteur privé au séminaire et ce pour une période de trois ans.

« Le MEP, de dire M. Robert, ne comprend pas que le droit

des enfants et des parents passe après l'intérêt des enseignants et encore moins après celui de la commission scolaire de la Chaudière dont le directeur général, devenu président de la nouvelle corporation du collégial public, se fait acquéreur des immeubles occupés par le secondaire privé. »

Mme Colette Gagnon souligne par ailleurs que déjà 248 inscriptions avaient été enregistrées en plus d'une vingtaine d'autres représentant les enfants des enseignants de l'institution privée.

Dans la région de la Beauce, il ne reste plus maintenant qu'une seule autre institution privée. Elle est située à Beauceville et est administrée par des religieuses.

Découverte par Brian Mulroney à l'île aux Coudres Caroline Desbiens en studio

Il y a un an, Caroline Desbiens avait chanté une de ses compositions lors de la visite du premier ministre Brian Mulroney à l'île aux Coudres pour les fêtes de la Saint-Jean. Ébloui par son talent, il lui avait promis de faire quelque chose pour elle. L'insulaire chante toujours dans les auberges de l'île, mais elle est remplie d'espoir devant les portes qui se sont ouvertes à elle.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

« Il a tenu sa promesse dit-elle. Je suis sur le point d'enregistrer un disque. » Caroline Desbiens croyait bien que le discours du premier ministre à son endroit était des paroles en l'air, mais elle a changé d'idée depuis. « Je réalise maintenant que ce n'est pas à tous les jours que le premier ministre du pays s'adresse à toi pour t'offrir son aide. »

Mlle Desbiens a été invitée à se produire au Musée des civilisations à Hull pour le spectacle lors de l'intronisation du nouveau gouverneur général, Ray Hnatyshyn, en janvier dernier. C'est là qu'elle a fait la connaissance du producteur Normand Bouchard qui, depuis, a pris sa carrière en main. « Normand est originaire de Saint-Irénée et nous nous sommes tout de suite entendus. Nous sommes sur la même longueur d'ondes. »

Son producteur aurait bien voulu qu'elle lance un 45 tours au cours du printemps mais on s'est aperçu que les délais étaient trop courts. « J'aime mieux laisser passer quelques mois et prendre mon temps. Quand ça va sortir, ça va être du solide », glisse-t-elle.



Caroline DESBIENS

La jeune femme de 27 ans devrait entrer en studio au cours de l'automne. Il n'est plus question d'un simple 45 tours mais d'un long jeu dont la chanson thème sera celle qu'elle a interprétée pour M. Mulroney, *L'île et ses Gens*. « Nous avons changé le titre, ça s'appellera désormais *En descendant le Saint-Laurent* », révèle l'artiste.

M. Bouchard a déjà produit *Comme j'ai toujours envie d'aimer* avec Marc Hamilton. Il possède d'excellents contacts dans le milieu du showbusiness et Caroline Desbiens a pleinement confiance en lui. « Nous sommes actuellement à la recherche d'un bon arrangeur. »

Au cours de l'hiver, elle a fait quelques émissions de télé dont une participation au téléthon *Enfant Soleil*. « J'ai passé en ondes à 6 heures le

matin. Mario Trudel m'a dit de ne pas m'en faire puisque ça lui est arrivé l'an dernier alors que cette année il a été invité à se présenter sur l'heure du souper », dit-elle en riant.

L'été à l'île

Caroline Desbiens passe l'été sur l'île aux Coudres. Elle se produit dans les établissements hôteliers de la région et à l'auberge familiale où son père lui a aménagé un petit bar de 25 places au sous-sol. Le jour, elle est à l'accueil et le soir elle agit comme sommelière. « Je n'ai pas beaucoup de temps pour penser à ma carrière, mais il faut bien que je vive. L'été, avec le tourisme, c'est de là que je tire ma pitance. »

Caroline Desbiens a déjà écrit une quinzaine de chansons. Il lui en faut encore autant d'ici à ce qu'elle entre en studio. Malgré son emploi du temps chargé, elle est certaine de pouvoir y arriver. « J'écris de façon spontanée. Il m'arrive de prendre 5 minutes sur l'ouvrage pour coucher mes idées sur papier. »

Sa carrière prendra un autre tournant cet automne. Elle est entre bonnes mains. M. Mulroney ne s'est pas effacé pour autant. « Régulièrement, des membres du cabinet appellent le producteur pour savoir où en est le dossier C. D. », souligne-t-elle.

Caroline Desbiens file le parfait bonheur et elle envisage l'avenir avec optimisme. « J'ai un bac en relations industrielles et j'ai eu plusieurs possibilités de travailler dans ce domaine. J'ai toutefois toujours gardé une porte ouverte sur le monde du spectacle, lance-t-elle. Avec tout ce qui m'est arrivé au cours de la dernière année, je crois plus que jamais que je vais pouvoir y arriver. J'aimerais peut-être un rêve mais j'ai toujours cru qu'un jour je pourrais passer. »



L'annonce du transfert à Montréal de l'unité de contrôle aérien de l'aéroport de Québec a mis le feu aux poudres.

Pour une entrevue à Radio-Canada Un contrôleur aérien risque d'être congédié

Le comité de discipline de Transports Canada à l'aéroport de Québec a fait comparaître vendredi M. Yvan Miville-Deschênes, représentant des contrôleurs aériens de la région au sein de l'Association des gens de l'air du Québec. L'enquête fait suite à une déclaration de M. Miville-Deschênes à un journaliste de Radio-Canada concernant le rapatriement à Montréal des contrôleurs actuellement en poste à Sainte-Foy.

par PASCAL LAPOINTE
LE SOLEIL

Il semble que la direction n'ait pas apprécié que M. Miville-Deschênes commente publiquement la décision du ministère des Transports du Canada relative à ce déménagement. Il a toutefois été impossible d'obtenir quelque commentaire que ce soit de M. Vincenzo Della Serra, responsable de l'enquête dont est l'objet M. Miville-Deschênes.

Rappelons que le 11 juin, le ministre des Transports du Canada, Doug Lewis, annonçait par voie de communiqué une série de mesures visant à rationaliser le trafic aérien au Cana-

da. Parmi celles-ci figurait le transfert à Montréal de l'unité de contrôle aérien de l'aéroport de Québec, une décision qui affectera 13 contrôleurs. Le caucus des députés libéraux de la région de Québec a réagi vigoureusement la semaine dernière, disant notamment vouloir tout mettre en oeuvre pour empêcher que l'aéroport ne soit transformé en « aéroport de campagne », et annonçant sa participation à un groupe de travail patronné par la chambre de commerce du Québec métropolitain.

L'enquête dont fait l'objet M. Miville-Deschênes pourrait conduire à des sanctions allant jusqu'au congédiement.

La côte de l'Église, à Sillery

Les citoyens veulent freiner la circulation

Avec 800 voitures à l'heure en période de pointe, il est raisonnable de vouloir transformer la côte de l'Église, à Sillery, de voie d'accès régionale rapide en voie d'accès locale lente.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est du moins l'opinion de deux personnes, MM. Claude Guertin et Richard Moisan, qui vivent quotidiennement le bruit, la poussière et le danger d'une route qui sert à

des milliers d'automobilistes et camionneurs pour entrer à Québec.

Richard Moisan réside chemin du Foulon et son collègue, côte de l'Église. Ils se font, à toutes fins utiles, les porte-parole des citoyens qui en ont assez de ce problème.

Lors d'une entrevue au SOLEIL, ils ont tenté de démontrer que, finalement, les inconvénients que vivent les résidents de cette artère ne sont que les symptômes d'un problème bien plus grand, à l'échelle régionale. C'est tout l'accès au centre-ville qu'il faudrait peut-être repenser, croient-ils.

Ils ne croient pas, par contre, que la décision du ministère des Transports de rendre le pont de Québec à sens unique aux heures de pointe règlera la question; les embouteillages se feront ailleurs. Et le risque est grand que l'achalandage de la côte de l'Église soit encore augmenté.

MM. Guertin et Moisan n'aiment pas l'attitude du conseil municipal qui dit non à presque tous les moyens suggérés pour diminuer la circulation automobile dans la côte et qui en adoptent d'autres dont l'efficacité est plus que douteuse. Comme ils n'aiment pas qu'on dise aux automobilistes que c'est à cause «des chiâleux de la côte» que la ville prend des mesures un peu contraignantes, telle l'augmentation de la surveillance policière. D'ailleurs celle-ci devrait être remplacée par des arrêts obligatoires,

pensent-ils, car elle est inefficace quand les policiers ne sont plus là, soit de 14 à 16 heures par jour.

Les deux Sillerois suggèrent à la ville de faire un essai honnête de six mois des mesures suivantes: l'établissement de trois panneaux d'arrêt, l'un à l'angle de la rue Bélisle, (voie empruntée pour se rendre au collège Jésus-Marie); un deuxième à la rue Roy (voie d'accès à l'aréna) ou à la rue Ville-Marie et un troisième à l'angle du chemin du Foulon.

Pour diminuer la circulation de transit, il faudrait interdire la côte, le matin de 6 h 30 à 9 h 30, aux véhicules en provenance de l'ouest sur le boulevard Champlain et faire la même chose, le soir, de 16 h à 18 h 30, pour ceux provenant de l'est sur le chemin Saint-Louis.

MM. Guertin et Moisan demandent l'interdiction de la circulation lourde en tout temps dans les côtes de l'Église et Gignac sauf pour les véhicules de livraison ou de services pour desservir les propriétés riveraines et non toute la ville de Sillery. Ils voudraient aussi que la ville répartisse plus équitablement la circulation des véhicules municipaux entre les deux côtes.

Meurtrière chicane de voisins à Val-Bélair

La police porte des accusations d'homicide

Henri Lepine, 33 ans, de Val-Bélair, a été formellement accusé hier devant le juge Denis Lancôt de l'homicide involontaire de Roger Bouillon, un retraité de 59 ans, décédé des suites d'une bagarre.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Vêtu d'un chandail rouge et d'un jeans, arborant moustache et lunette, l'accusé au visage marqué s'est entretenu quelques instants avec son avocat avant de demander un procès devant juge et jury. Lepine est passible de l'emprisonnement à perpétuité.

Le procureur de la Couronne, Me Georges Letendre, s'est objecté à sa remise en liberté jusqu'à la tenue son enquête,

prévue demain.

Le drame est survenu dimanche matin, rue du Castor à Val-Bélair, quelques minutes après que Lepine eut heurté la voiture de la victime en se garrant dans son stationnement.

Une querelle à coups de poings a éclaté. Puis, les fils de M. Bouillon ont vu Lepine pousser son voisin par terre. En tombant, le cinquagénaire s'est fracturé le crâne. Il est décédé quelques minutes plus tard. Peu après, la police appréhendait le suspect.

Un chauffard commet 25 infractions en 20 minutes

Un chauffard de 18 ans, qui a tenu tête à un patrouilleur de Beauport durant 21 minutes dimanche matin dans les rues de la ville, a été accusé hier de délit de fuite, de conduite dangereuse, de facultés affaiblies et d'avoir causé des lésions corporelles à un agent de la paix.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Michel Savard, 18 ans, de Beauport, a roulé à haute vitesse sur 33 kilomètres de distance, commettant 25 infractions au Code de la route avant de s'arrêter devant les gyrophares d'une auto-patrouille.

Au cours de sa folle balade, Savard a foncé sur la voiture d'un sergent qui l'avait repéré, blessant le policier à l'épaule. Le jeune homme a choisi un procès devant juge et jury. Il saura ce matin s'il peut retrouver sa liberté.

Par ailleurs, deux autres policiers Beauportois ont été blessés hier, après être intervenu dans une chicane de ménage. Denis Morand, 24 ans, de la rue de la Reine à Québec, a été accusé d'avoir résisté à son arrestation ainsi que de voies de faits sur un policier et une policière. L'homme voulait entrer de force dans l'appartement de son amie.

Il a été interpellé à son logement de la 104e Rue à Montmorency. C'est à ce moment qu'il a blessé les patrouilleurs, l'un au doigt, l'autre à l'oeil.

REMISE DE
750\$
OU
TAUX D'INTÉRÊT
À FAIRE ROUGIR LES BANQUES*
À L'ACHAT D'UNE
TEMPO OU **TOPAZ**
la Mercury la plus vendue au Canada
la voiture la plus vendue au Canada¹



* Le taux de financement, à faire rougir les banques, est offert pour un contrat d'une durée de 12 à 48 mois à l'achat des modèles neufs Tempo et Topaz 1990 en stock chez le concessionnaire. Sur approbation de crédit, le financement est offert par crédit Ford seulement. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.
¹ Basé sur les rapports Compuserch pour l'année 1989.

Les concessionnaires
FORD **MERCURY**
DU QUÉBEC
C'EST ICI QUE ÇA SE PASSE

Chambre
de commerce
de Sainte-Foy
LUNCH-RENCONTRE



Monsieur Lucien Bouchard

Date: LE MERCREDI 27 JUIN 1990, à 11 h 30

Endroit: HÔTEL PLAZA UNIVERSEL
DE SAINTE-FOY
3031, boul. Laurier

Conférencier: L'HONORABLE LUCIEN
BOUCHARD
Député de Lac-Saint-Jean

Thème: LE QUÉBEC AU LENDEMAIN
DE MEECH

UNE COLLABORATION DE: CANTEL

RESERVATION: Mme JOCELYNE DUFOUR
AU 651-7161

Coût: 25\$/membre - 30\$/non-membre

Ultra
Limitée RAPIDE, EFFICACE, ABORDABLE
Parlez l'anglais*

**Epargnez 480\$
en vous inscrivant
avant le 20 juillet.**

- Prix spécial: 709\$
- 80 leçons
- Cours de jour de 4 semaines du lundi au vendredi, ou cours du soir de 5 semaines du lundi au jeudi
- Instructeurs enseignant leur langue maternelle
- Classes de 4 élèves dans une atmosphère amicale et détendue
- Prix normal de 1,189\$ à compter du 20 juillet.
- * l'espagnol, l'allemand ou, l'italien.

Inscrivez-vous dès maintenant.
Aussi disponible leçons
particulières et Immersion Totale®

BERLITZ

5 Place Québec
529-6161

Montréal, Québec City, Trois-Rivières,
Ottawa, Toronto, Calgary, Vancouver

Québec entend négocier avec Ottawa une bonne partie de ce que contenait Meech

Le Québec pourra négocier à la pièce avec Ottawa une bonne partie de ce qui était prévu par l'accord du lac Meech, reconnaît le ministre Gil Rémillard. Sauf que ces acquis demeureront fragiles parce qu'ils ne seront pas garantis par la Constitution.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Nous pouvons discuter d'immigration, ça c'est évident. On peut faire une entente administrative sur la nomination des juges de la Cour suprême, nous pouvons en faire sur la nomination des sénateurs qui représentent le Québec. Il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire, dont certaines étaient dans Meech. Pour le pou-

voir de dépenser aussi, on pourrait envisager des ententes administratives », a-t-il expliqué.

S'il reconnaît que le Québec ne pourra quand même pas négocier bilatéralement le droit de veto sur les institutions fédérales et la création de nouvelles provinces, comme le prévoyait l'accord du lac Meech, M. Rémillard estime que « par notre absence, on va causer de sérieux ennuis ».

Et la société distincte ? « La société distincte est déjà reconnue

par les tribunaux. Ce que nous n'avons pas, c'est la garantie constitutionnelle dans le contrat qui forme ce pays ».

Les ententes administratives ne sont que des « arrangements temporaires », dans la mesure où « un tel arrangement vaut ce que peut valoir la signature d'un gouvernement ». Dans ces conditions, « elles n'offrent pas la sécurité qu'on peut avoir dans un document constitutionnel », a expliqué le ministre.

Ancien professeur de droit constitutionnel à l'université Laval, M. Rémillard ne connaît aucun précédent d'une fédération où

un des partenaires aurait un statut particulier en traitant directement avec le gouvernement central. « Il est évident que c'est une situation de transition », dit-il.

Quelle que soit la nouvelle relation qui s'établira éventuellement entre le Québec et le reste du Canada, il semble évident pour lui qu'elle sera toujours de nature fédérative.

« J'ai dit que le XXI^e siècle sera celui du fédéralisme. Ce qui veut dire une association, par conséquent un compromis et une adaptation aux circonstances. Mais plus jamais ce pays ne sera le même ».

Peterson croit que les relations économiques ramèneront la confiance entre les provinces

(D'après PC) — Au lendemain de l'échec de l'accord du lac Meech, le premier ministre ontarien David Peterson croit qu'il est possible de rebâtir la confiance mutuelle entre les premiers ministres du pays en consolidant les relations économiques entre les provinces.

Mais il n'y aura pas d'autres pourparlers constitutionnels avant une période de temps indéfinie, a déclaré hier M. Peterson, qui se rend aujourd'hui à Montréal pour y rencontrer le premier ministre québécois Robert Bourassa.

Devant l'Assemblée législative de sa province, hier, M. Peterson a livré un calme plaidoyer en faveur de l'unité nationale, invitant les provinces à maintenir les relations historiques qui ont gardé le Canada uni.

« La Constitution n'est qu'un seul des facteurs qui soudent notre pays, a-t-il dit. Nous sommes associés par la géographie, les rapports économiques, et par des liens émotifs et personnels qui transcendent les frontières politiques. »

Un ferme défenseur de l'entente constitutionnelle du lac Meech, M. Peterson a été extrêmement déçu de voir l'accord expirer, d'autant plus qu'il a échoué, à son avis, non pour des questions de principe, mais « à cause de malentendus, de mauvais calculs et de manœuvres techniques ».

Le premier ministre a exprimé l'espoir que s'instaure une confiance nouvelle entre les premiers ministres du pays à partir de leurs discussions sur des sujets comme

l'économie et l'environnement. Une telle confiance constitue selon lui une condition préalable à toute reprise éventuelle des pourparlers constitutionnels.

En Saskatchewan

Pour le premier ministre de la Saskatchewan, M. Grant Devine, « il ne fait aucun doute que le Canada entre dans une nouvelle ère de la confédération », après le rejet de l'accord du lac Meech.

« Il va nous falloir maintenant réévaluer chacun de nos rôles », a-t-il fait remarquer, hier, au cours d'une conférence de presse.

« Nous allons être obligés, je pense, de devenir plus indépendant comme province. Je ne crois pas qu'il va y avoir autant de place pour la générosité financière interprovinciale et nationale-provinciale. »

La Saskatchewan, a-t-il signalé, envisage surtout de renforcer ses liens avec les autres provinces de



David Peterson : « La Constitution n'est qu'un seul des facteurs qui soudent notre pays. »

l'Ouest et de promouvoir ses exportations vers d'autres pays.

M. Devine a dit regretter que l'entente constitutionnelle n'ait

pas été ratifiée, « au moment où nous étions si près ». L'affaire a été ratée, selon lui, « pour des raisons complètement illégitimes ».

Il s'est dit personnellement offensé par la décision du premier ministre Clyde Wells d'annuler le vote des députés, après qu'il se fut lui-même (M. Devine) rendu à Terre-Neuve pour s'adresser à l'Assemblée législative.

M. Devine, par contre, n'a eu aucun blâme à l'égard du Manitoba, où l'accord aurait finalement été ratifié, selon lui, si la date limite avait pu être reportée.

Nouveau-Brunswick

Quant au premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna, il demande un « congé de lac Meech ». Il a indiqué hier qu'il était bien résolu à ne pas discuter de l'accord ou de quoi que ce soit qui ait à voir avec la Constitution pendant un certain temps.

Plutôt, il prévoit passer davantage de temps au Nouveau-Brunswick à travailler sur les questions sociales et économiques qui ont été reléguées à l'arrière-plan par les péripéties constitutionnelles des dernières semaines.

St-Maurice: le PC attend Chrétien de pied ferme

Une très lourde tâche attend maintenant le nouveau chef du Parti libéral du Canada, M. Jean Chrétien, dont celle de se faire élire dans son ancien comté de Saint-Maurice.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
LE SOLEIL

La plupart des observateurs politiques s'entendent pour dire que depuis longtemps, ce n'est pas dans sa circonscription natale qu'il pourra trouver le repos entre ses multiples occupations et pérégrinations à travers le pays.

C'est du moins ce que prétend son futur adversaire dans Saint-Maurice, l'actuel député conservateur du comté, Denis Pronovost.

Jean Chrétien confirmait de nouveau ces derniers jours son intention de se porter candidat dans la circonscription de Saint-Maurice lors des prochaines élections générales au pays.

Anticipant depuis plusieurs mois son retour, le député Pronovost fourbit ses armes en vue de la prochaine bataille électorale dans Saint-Maurice. Il répète, à qui veut l'entendre, que « Chrétien a abandonné le comté de Saint-Maurice en démissionnant en 1986, en le laissant dans un état lamentable, tant sur le plan économique que social ».

Joint hier par LE SOLEIL, M. Pronovost, 37 ans, promet que son futur rival libéral devra livrer sa plus difficile campagne électorale dans Saint-Maurice depuis celle de 1968. M. Chrétien avait alors affronté le coriace candidat créditiste, Alphonse Poulin. Avec ses 12 198 voix, M. Poulin avait chauffé très dangereusement M. Chrétien, qui avait récolté pour sa part 13 895 voix, soit une faible majorité de 1697 votes.

Quant au député Pronovost, il a été élu en 1988 par une solide majorité de 6278 voix sur son principal adversaire, le néo-démocrate, Claude Rompré, éliminant le candidat libéral, Yvon Milette, qui a terminé

3e avec seulement 10 168 votes, soit 8573 de moins que M. Pronovost.

Connu pour ses prises de position souvent controversées, le député Pronovost payait cher récemment une déclaration qu'il faisait au sujet du premier ministre terre-neuvien, Clyde Wells, où il l'avait entre autres traité de « fou mental ». Douze jours seulement après avoir été nommé vice-président de la Chambre des communes, le plus court mandat de toute l'histoire parlementaire canadienne, M. Pronovost remettait sa démission au premier ministre en présentant ses excuses.

Du côté de l'association libérale du comté de Saint-Maurice, c'est avec impatience et enthousiasme qu'on attend le retour de Jean Chrétien dans la circonscription. Malgré tout ce que peut repandre l'organisation conservatrice adverse, les dirigeants locaux du PLC sont convaincus que M. Chrétien n'aura aucun mal à ravir le comté au député Pronovost lors de la prochaine joute électorale.

Même s'il admet que le parti libéral doit se reorganiser dans le comté, le président du PLC-Saint-Maurice, Claude Lacoursière, affirme ne pas être rongé une seule seconde par l'inquiétude. « Maintenant que Jean Chrétien a été élu chef du Parti libéral, je suis persuadé qu'il sera très facile de recruter de nouveaux militants au sein de l'association locale. Soyez certains qu'on va être prêt pour la prochaine élection dans Saint-Maurice », soutient M. Lacoursière.

Actuellement, le Parti libéral compte 1140 membres dans Saint-Maurice contre 1850 pour le Parti conservateur. Lors de sa dernière élection en 1984, Jean Chrétien avait remporté facilement la victoire avec 59 % des suffrages exprimés.

BARMAN — BARMAID

- Cours de Service au Bar
- Offerts par l'École des Maîtres
- Service de Placement
- Permis du Ministère de l'Éducation

RABAI pour étudiants et bénéficiaires de l'aide sociale ou du chômage

737, côte d'Abraham - 529-5333
Sans Frais 1-800-465-0484

BUREAUX À PARTAGER

de 250\$ à 350\$ par mois, avec Raymond Serré & Ass. Inc. et Consultation Immobilière G.D. Inc.

Pour information:
Raymond Serré ou Guy Dion
622-2892

LA FORMULE INTEGRA
confort et performance
SUPER SPÉCIAL DÉMONSTRATEUR

INTEGRA LS 1990
4 portes, 5 vitesses, équipement complet, roues "mag" alliage arrière, 10 000 km. # 90-241

Prix suggéré: 22 395\$
SPÉCIAL 19 595\$
*Taux d'intérêt des plus avantageux.
Renseignez-vous! Transport et préparation inclus

ACURA Optima
Venez des Galeries de la Capitale
1^{er} pour la satisfaction
selon J.D. Power 1987-1988-1989
4901, boul. des Galeries
622-8180
Une division de Honda Canada Inc.

LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE

PAQUET SUZUKI

VENTE SERVICE PIÈCES
LOCATION COURT ET LONG TERMES

2280, BOUL. DE LA RIVE-SUD, SAINT-ROMUALD
839-0059
C'est sur ton chemin

ÉPARGNEZ JUSQU'À 20% FENÊTRES
EN BOIS ET VINYLE OU ALUMINIUM ULTRA-ROBUSTES, ÉTÉ-HIVER
PORTES, REVÊTEMENT DE VINYLE ET D'ALUMINIUM

Détailant autorisé Aican
Produits de Bâtiment Aican
Société de Produits Bâtimentaires Aican

692-2127 ESTIMATION GRATUITE
*Expérience et savoir-faire depuis 1952

RÉNOVATION SÉLECT
A deux endroits pour mieux vous servir
381, rue St-Paul, Québec 692-2127
557, rue Nordique, Beauport 663-4586

Le plus renommé dans le domaine des portes et fenêtres

fotoclik

DES RABAIS QUI CLIQUENT!

2 POUR 1749
FILMS DÉVELOPPEMENT COMPRIS*
24 POSES, FORMAT 35 mm, ISO 100.

3 POUR 1199
FILMS Kodak
24 poses, format 35 mm, ISO 100.
EN PRIME! 4\$ en bons de réduction sur le développement.

GRATUIT! 1 FILM développement compris PLUS 4 FILMS Kodak à l'achat d'un appareil-photo**

4999
Kodak 235 35 mm

6999
Vivitar PS 120

8999
Canon EZ 35 mm

9999
MINOLTA Freedom 50

JUSQU'À 50% Étuis, albums et cadres

PRIX RÉDUITS

*Marque privée
**Lorsque vous achetez un appareil-photo 35 mm ou 110 chez Fotoclik, vous recevez un film développement compris, 24 poses, de marque privée et un livret de 4 bons. Chaque fois que vous rapportez un film avec un bon pour le faire développer, vous recevez gratuitement un film Kodak.

La mort de l'accord du lac Meech n'a pas influencé le dollar

OTTAWA (PC) — Avec des investisseurs étrangers qui, semble-t-il, ont accordé peu d'importance à la mort de l'accord constitutionnel du lac Meech — du moins pour le moment, le dollar canadien a réalisé des gains, hier sur le marché des changes.

Et cette réaction d'indifférence a incité le ministre des Finances Michael Wilson, libéré de certaines craintes, à annoncer qu'on pouvait vraisemblablement s'attendre à une baisse des taux d'intérêt.

« C'est une réaction calme, une réaction réfléchie, une réaction réaliste », a déclaré M. Wilson, à l'issue d'une audience sur le programme environnemental du gouvernement.

« Ils jugent que ce n'est pas le

moment de prendre des décisions rapides », a déclaré M. Wilson, qui durant tout le week-end s'est préparé à intervenir pour empêcher une dégringolade de notre dollar.

La semaine dernière, le premier ministre Brian Mulroney avait signalé que la mort de Meech entraînerait de graves ennuis économiques.

Hier après-midi, le dollar canadien s'est transigé à 84,97 cents US, en hausse au regard de son niveau de 84,85 cents US, à la fer-

meture des marchés vendredi. À ce moment-là, le lac Meech entamait sa dernière étape avant de mourir officiellement samedi.

« C'est incroyable — très étonnant », a déclaré M. Reid Farrill, spécialiste des changes étrangers à la Banque de commerce canadienne impériale.

Pas de catastrophe

Selon lui, on n'assistait à aucun des événements catastrophiques que certains avaient prévus, comme une révolte au sein du caucus québécois de l'équipe Mulroney.

On avait craint également qu'à l'ouverture du marché des changes, hier, les cambistes cherchent à vendre leurs dollars du

Canada. Ceci aurait obligé la Banque du Canada à hausser encore les taux d'intérêt pour défendre notre devise.

Mais le dollar a réalisé des gains sur le marché américain, après quelques soubresauts, outre-mer en début de journée.

Le dollar a finalement clôturé à 84,95 cents US, alors que la Bourse de Toronto a fléchi légèrement, après une journée plutôt calme. À la clôture, l'indice composite de celle-ci avait perdu 16,56 points à 3474,16.

M. Tom d'Aquino, président du puissant Conseil canadien des chefs d'entreprise, a pour sa part déclaré que les dirigeants des grandes entreprises du pays avaient passé le week-end à faire des appels téléphoniques pour rassurer les hommes d'affaires étrangers.

« Tout au long de ce débat j'ai dit que, si Meech échouait, le ciel ne nous tomberait pas sur la tête et la terre ne s'ouvrirait pas sous nos pieds », a rappelé M. d'Aquino, qui représente 150 des plus importantes compagnies du Canada.

Cote AA3 de Moody's

« Ce sont les répercussions à plus long terme dont je me soucie un peu plus ».

M. Wilson et d'autres membres

étrangers dans une campagne internationale en vue de limiter les dégâts.

M. Wilson a expliqué que si, au cours des dernières semaines, les Canadiens avaient été obligés de payer des taux d'intérêt plus élevés que nécessaires sur les marchés étrangers, c'était à cause de l'accord.

« J'espère qu'avec le temps tout cela s'atténuera et que nous pourrions jouir de taux d'intérêt plus bas », a-t-il dit. « Mais cela prendra du temps ».

Selon les analystes, l'affirmation faite durant le week-end par le premier ministre du Québec Robert Bourassa de ne poser aucun geste susceptible de nuire à l'économie de sa province a particulièrement rassuré les milieux financiers.

On a pu constater cette réaction modérée des milieux financiers étrangers, hier, quand l'agence d'évaluation des obligations Moody's, de New York, a maintenu la cote élevée de AA3 pour les obligations du Québec.



L'indifférence des investisseurs étrangers a incité le ministre des Finances Michael Wilson à annoncer qu'on pouvait vraisemblablement s'attendre à une baisse des taux d'intérêt.

du gouvernement ont également passé le week-end à accorder des interviews à des journalistes

Le Conseil du patronat rencontre Rémillard

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat considère comme « extrêmement malheureuse, décevante et lourde de conséquence » la non-ratification de l'accord du lac Meech.

« Cet accord unanime, conclu en 1987, une première depuis le début de la Confédération et qu'il sera maintenant terriblement difficile de répéter, représentait un minimum acceptable pour ramener le Québec dans la fédération canadienne et mettre fin à d'inter-

minables débats constitutionnels », a rappelé le président du CPQ, M. Ghislain Dufour, dans un communiqué.

« Sa non-ratification est d'autant plus malheureuse que l'accord avait été jugé acceptable par les représentants de la quasi-totalité de la population canadienne »,

a-t-il précisé.

M. Dufour a ajouté qu'il fallait demeurer calmes et responsables malgré cette déception et « éviter de cristalliser des positions qui auraient pour conséquences éventuelles de pénaliser les Québécois ».

Les représentants du Conseil du patronat doivent rencontrer le ministre Gil Rémillard aujourd'hui. Les discussions porteront exclusivement sur l'après-Meech.

En matière de placements, les garanties sont rares de nos jours. La BNE en offre deux.

TAUX GARANTI DE

12.75% l'an

SUR LES CPG BNE NON REMBOURSABLES D'UNE DURÉE DE UN AN*

Dans un monde où tout est incertain, vous cherchez un placement sûr, mais refusez de sacrifier le rendement à la sécurité? Les CPG BNE répondent à vos exigences.

Les CPG BNE non remboursables sont rémunérés à un taux plus élevé, parce qu'ils ne peuvent pas être encaissés avant l'échéance.

Les CPG BNE remboursables sont encaissables n'importe quand, mais un retrait anticipé réduira le taux d'intérêt qui leur est applicable.

TAUX GARANTI DE

11.25% l'an

SUR LES CPG BNE REMBOURSABLES D'UNE DURÉE DE UN AN**

Le placement minimum, dans les deux cas, est de \$1.000.

Les taux d'intérêt peuvent fluctuer, mais le taux offert au moment de la souscription du certificat est garanti jusqu'à la date d'échéance, sauf encaissement avant cette date.

Pour connaître les taux courants et les conditions applicables à d'autres périodicités, communiquez avec la succursale BNE la plus proche ou composez le **1-800-268-9269**

BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

* Émis par la Société hypothécaire BNE et garantis par la BNE. Intérêts payables à l'échéance. Taux modifiables.
** Dépôts à terme de La Banque de Nouvelle-Écosse. Intérêts payables à l'échéance. Taux modifiables.

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD
Gaétan Richard, md
FRCS(C)
1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement
683-4450

RÉSULTATS
Loto-Québec

Banco

Tirage du 90/06/25

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

2	7	10	12	18
21	22	23	25	32
33	34	37	45	46
48	50	53	55	62

Prochain tirage:
90/06/27

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SOLDE de fermeture

50 à 70%
de rabais

liquidation totale. Un grand choix de robes - jupes - pantalons - ensembles - blouses - chandails à des prix d'aubaine.

LA MAISON

KAPHILAR
PRÊT À PORTER

2660, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy

657-6949

Photos en 1 h

Des épreuves de qualité dans des dimensions de votre choix (3 1/2 x 5 po, 4 x 6 po ou 5 x 7 po). Prêtes en 1 heure.

Nous acceptons encore gratuitement les films "Développement compris" de chez DIRECT FILM à l'achat d'un film équivalent.

Centre Japonais de la Photo
Développez un sourire

PLACE SAINT-FOY 656-6906	PLACE FLEUR DE LYS (centre N° 3) 529-1737	PLACE LAURIER 658-7172	GALERIES DE LA CAPITALE 627-2428	CARREFOUR NEUFCHÂTEL 843-0604
-----------------------------	---	---------------------------	-------------------------------------	----------------------------------

F R F A I T

Cet été, offrez-vous des vacances fraîches et reposantes dans une oasis de verdure côtoyant le Lac Delage.

À quelques minutes du Vieux-Québec, le Manoir vous propose une chambre confortable, le repas du soir, le petit déjeuner et la pratique gratuite des activités sportives (voile, planche à voile, pédalo, canot).

LE MANOIR DU LAC DELAGE
HOTEL DE VILLEGIATURE ET CENTRE DE CONGRES
40, ave du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) G0A 4P0
RÉSERVATIONS (418) 848-2551 1-800-463-2841

À compter de:
saison régulière **89\$**
haute saison **93\$**

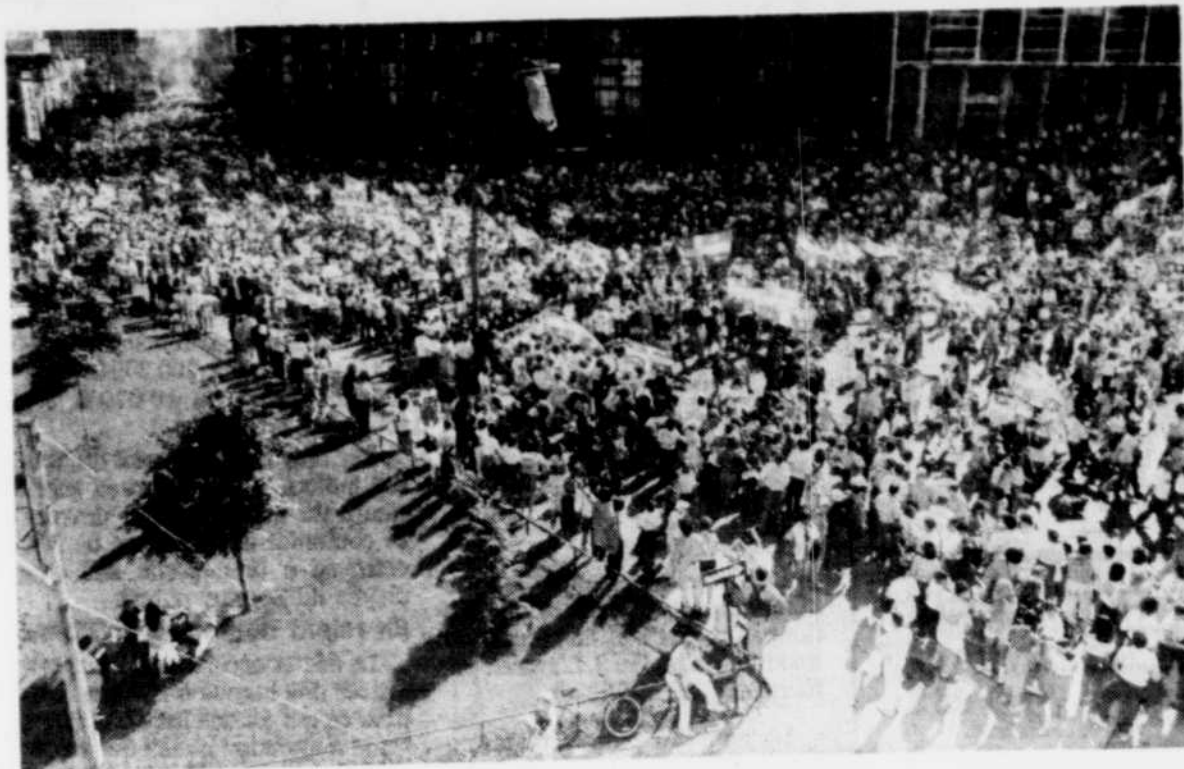
(Prix par personne par jour en occupation double d'une chambre régulière, incluant la taxe et le service. Admission au théâtre d'été en sus.)

ÉTÉ

tennis, mini-golf, bicyclette, piscine intérieure et extérieure, salle de détente). L'hébergement et les activités sportives sont gratuits pour les enfants de 18 ans et moins partageant la chambre des parents.

Marée humaine

Près de 200 000 personnes ont envahi la rue Sherbrooke, hier, à la suite du défilé de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Ils ont ainsi marché jusqu'au Stade olympique où un immense drapeau fleurdelisé a été déployé du haut du mât du Stade.



Outaouais: la fête nationale est un succès

GATINEAU (PC) — « Cette année, l'élément fierté était 50 fois plus fort que par les années passées. Les Québécois se rendent compte que le Québec est à eux, et ils y tiennent. »

C'est ainsi que Lise Goulet, de la Société nationale des Québécois-Outaouais, explique le succès qu'ont connu les festivités de la Saint-Jean à Gatineau et ailleurs dans la région.

À Gatineau, près de 16 000 personnes se sont déplacées pour participer aux nombreuses activités. Mais c'est sans aucun doute le spectacle de Luc de Larochellière qui a le plus attiré l'attention. Spectacle qui, malgré la pluie, n'a pas été interrompu. Et la fête s'est terminée sous les parapluies.

À Hull, on a fêté plus sobrement. Certains citoyens regret-

taient d'ailleurs l'absence de feu de joie ou de spectacle d'envergure.

Si à Gatineau et à Hull les festivités n'ont eu lieu que dimanche, à Aylmer, elles se sont poursuivies durant toute la fin de semaine. Pas moins de 21 événements ont été organisés dans cette municipalité.

LES ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne !

L'incinérateur de Tricil à Mercier a des retombées bien polluantes

MERCIER (PC) — Les champs voisins de l'usine de Tricil — aujourd'hui propriété de Laidlaw —, de Mercier, au sud-ouest de Montréal, ont reçu depuis 17 ans plus de 10 000 tonnes de produits toxiques qui ont été projetés dans l'air ambiant par la cheminée de l'incinérateur construit à cet endroit.

C'est ce que révèle un bilan de la masse polluante générée par l'incinérateur de Tricil depuis son ouverture, en 1973, par la compagnie Goodfellow. Ce bilan inédit, négligé par les médias d'information, a été déposé, la semaine dernière, devant la commission sur les déchets dangereux par Décontamination intermunicipale Mercier (DIM), un organisme créé par les huit municipalités riveraines de l'incinérateur et la lagune de Mercier.

À la suite d'un appel d'offres public, c'est la Société pour vaincre la pollution (SVP) qui a dressé ce bilan environnemental des 22 ans de pollution souterraine de la lagune et des 17 ans de pollution atmosphérique par l'incinérateur.

Le déversement de 40 000 tonnes de toxiques par LaSalle Oil Carriers dans une lagune de sable de Mercier au début des années 1970 s'est soldé par ce qui apparaît aujourd'hui comme la plus importante contamination des eaux souterraines au Canada. Les contaminants se sont dispersés sur plus de 30 kilomètres carrés.

L'incinérateur, construit pour

brûler les déchets liquides de la lagune de Mercier, a été utilisé par la suite à des fins commerciales pour la destruction de plusieurs produits organiques, souvent halogénés. Ce n'est qu'en décembre 1986, soit quatre ans après une ordonnance gouvernementale, que la compagnie Tricil amorçait la modernisation de son équipement par l'installation de filtres et de dispositifs d'arrêt automatique en cas de dépassement de la norme d'efficacité de combustion, fixée à 99,6 %.

Jusque là, les tests obtenus de haute lutte par les citoyens, avaient révélé des dépassements alarmants de toutes les normes en vigueur. Depuis, la modernisation de l'incinérateur a grandement amélioré la situation.

Selon l'étude commandée par les villes voisines de la lagune, l'incinérateur a rejeté dans l'air depuis sa construction 8807 tonnes de particules et 1260 tonnes de chlore. Les fumées de l'incinérateur ont aussi transféré dans le milieu agricole voisin plusieurs métaux lourds hautement dangereux, soit quelque 43 tonnes d'acide chlorhydrique, 55 tonnes de chrome, 50 tonnes de nickel,

96 tonnes de plomb et 27 tonnes de cuivre.

On a une idée des progrès réalisés quand on constate que les rejets de cadmium sont passés depuis la modernisation de 63 à 1,33 kg par an, de 8700 kg de plomb à 37,30 ans, etc.

Mais, expliquent les maires, les normes, toujours basées sur des « concentrations » de contaminants, ne donnent pas une bonne idée des rejets réels et de l'accumulation progressive des contaminants.

C'est pourquoi, compte tenu de la double contamination souterraine et terrestre, ils demandent aux deux gouvernements une étude « écotoxicologique » pour vérifier si les espèces vivantes ont amorcé le processus de transfert des contaminants dans la chaîne alimentaire des humains. La question est d'autant plus cruciale que le secteur est considéré comme un des piliers de la production agricole du Québec. Plusieurs citoyens vivent aussi des ressources de cet écosystème.

LA FORMULE INTEGRA confort et performance

SUPER DÉMONSTRATEUR

INTEGRA "SPÉCIAL ÉDITION" 4 PORTES, AUTOMATIQUE, 1990

Équipement complet, air conditionné, intérieur en cuir, lecteur de disque compact, etc., 9500 km

Prix 23 795**

Taux d'intérêt réduit sur nos démonstrateurs

* Transport et préparation inclus

ACURA Optima

Votre expert en installation de radios d'auto

Lebeau VITRES D'AUTOS

DIVISION DU GROUPE T.C.G. (Québec) INC.



Transformez votre auto en musique

Voyez l'expert Lebeau

MA-MF Stéréo cassettes
• affichage numérique de l'heure et de la station
• mémoire 18 stations
• inversion automatique de la lecture de la cassette
• contrôle séparé des graves et des aigus

Prix régulier: 449\$
Spécial:

369\$

KENWOOD KRC 2003



Prix régulier: 349\$
Spécial:

279\$

MA-MF Stéréo cassettes
• châssis antivol
• mémoire 18 stations
• affichage numérique de la station
• contrôle séparé des graves et des aigus

Prix régulier: 379\$
Spécial:

319\$

KENWOOD KRC 410



MA-MF Stéréo cassettes
• châssis antivol
• 50 watts de puissance totale maximale
• Dolby B
• mémoire 18 stations

KENWOOD KRC 310



Prix régulier: 379\$
Spécial:

319\$

QUÉBEC ET RÉGIONS:

Québec
75, boul. Charest Est 522-6616
Charlesbourg
1015, boul. du Jardin 627-5555
Levis
109, route Kennedy 833-7777
Giffard
1400, rue d'Estimauville 661-1774

St-Foy

980, de Bourgogne 658-4530
Neufchâtel
9545, boul. l'Ornière 842-2332
Thetford-Mines
2342, rue Notre-Dame 338-4281
La Malbaie
84, boul. Mailloix 439-3953

Baie Comeau

271, boul. Lasalle 296-8830
Chicoutimi
995, boul. Talbot 549-6656
Jonquière
2083, rue St-Dominique 542-2929
La Malbaie
84, boul. Mailloix 439-3953

Matane

215, rue Soucy 562-9166
Rimouski
252, rue St-Germain Est 724-2155
St-Georges-de-Beauce
9080, boul. Lacroix 227-0227
Sept-Îles
298, rue Laure 968-1544

Votre expert en installation de radios d'auto

Lebeau
VITRES D'AUTOS
DIVISION DU GROUPE T.C.G. (Québec) INC.

FILTRES de PISCINE

À partir de

167.75\$

Pompe & Filtration Nord-Est inc.
925, av. Godin, Ville Vanier
Tél.: 681-0603
Fax.: 681-9795

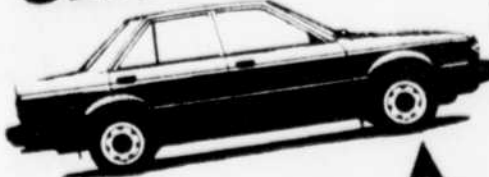
Vente Installation Service

FAITES DE Ste1Foy VOTRE DERNIÈRE VISITE AVANT L'ACHAT!

PAS DE CACHETTE Tout est inclus* dans le prix!

* INCLUANT TRANSPORT ET PRÉPARATION

Stock 1890 SENTRA 90



- 4 portes
- Automatique
- Servofrein, servodirection

Prix régulier 14 080\$
RABAIS FIN DE SAISON 2 131\$

Transport et préparation inclus 11 949\$

Stock 1994 MICRA 1990



- 2 portes
- 5 vitesses, manuelle

Prix régulier 9 040\$
RABAIS FIN DE SAISON 1 241\$

Transport et préparation inclus 7 799\$

Stock 1895 démo PULSAR 90



- 5 vitesses
- Servofrein, servodirection
- Toit en T
- Radiocassette AM/FM stéréo

Prix régulier 17 730\$
RABAIS FIN DE SAISON 2 881\$

Transport et préparation inclus 14 849\$

Stock 1855 STANZA 90



- 5 vitesses, manuelle
- Servofrein, servodirection
- Freins à disque à l'avant
- Suspension indépendante aux 4 roues
- 2 rétroviseurs extérieurs

Prix régulier 16 290\$
RABAIS FIN DE SAISON 1 791\$

Transport et préparation inclus 14 499\$

Stock 1927 240 SX 90 hatchback



- Servofrein, servodirection
- 5 vitesses, manuelle
- 4 freins à disque
- Radio AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs
- Peinture métallique

Prix régulier 20 100\$
RABAIS FIN DE SAISON 2 501\$

Transport et préparation inclus 17 599\$

DÈS MAINTENANT AUX PRIX FIN DE SAISON

Ste1Foy
NISSAN



2060, boul. Charest Ouest 681-7371

Les dimanches, lundis et mardis
de 17h00 à 23h00

HOMARD À VOLONTÉ

FONDUE DE HOMARD À VOLONTÉ
HOMARD BOUILLI À VOLONTÉ
RIZ À VOLONTÉ
22,95 \$

Si vous êtes un homard et que vous avez séjourné récemment dans l'océan Atlantique, vous êtes cordialement invité à la grande réunion annuelle des homards qui se tiendra les dimanches, lundis et mardis au restaurant LE COUSIN à Sainte-Foy.

P.S. Malheureusement, les amateurs de homard seront également présents à cette réunion. Affûtez vos pinces...



Réservation: 651-5000

FILLION
6218, boul. Sainte-Anne, L'Ange-Gardien
822-0610

GRAND TRIANON
Boul. de la Capitale
(sortie Pierre-Bertrand)
683-4451

CHAREST
FORD
1350, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy
687-3566

LE CHOIX DE L'ÉTÉ



PROBE

Exemples:
Moteur 2,2 litres à injection électronique
Transmission manuelle 5 vitesses
Direction assistée
Freins assistés à disque à l'avant
Radio AM/FM cassette stéréo

VOTRE CHOIX

ACHAT LOCATION TAPIS ROUGE
14 683 \$ ou **330 \$** par mois

* Transport et manutention en sus, rabais Ford inclus

* Transport, manutention et taxe en sus, utilisation 48 mois ou 108 000 km, sous réserve de l'approbation du service du crédit.

CETTE PROMOTION EST POUR UNE PÉRIODE DE TEMPS LIMITÉE.
VOS CONCESSIONNAIRES PEUVENT VENDRE OU LOUER POUR MOINS.

MARTIN
LEVIS

5475, boul. de la Rive-Sud
837-8801

Des sous-ministres gagneront plus que leurs patrons en juillet

Certains sous-ministres obtiendront une augmentation de 8,5 % et gagneront plus que leurs patrons ministres à compter de juillet.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

C'est ce que révèle la Gazette officielle du 13 juin en rendant public un décret qui introduit une nouvelle échelle de traitement pour les 26 sous-ministres en titre et les neuf secrétaires généraux associés ayant ce rang.

La nouvelle structure de rémunération permet à ces hauts fonctionnaires de l'État de recevoir au maximum 114 116 \$. L'ancien plafond était de 105 430 \$.

Le nouveau mode prévoit cependant abaisser le palier de salaire dans chacune des trois catégories de sous-ministres en titre. Le décret annonce aussi que les frais de représentation passent à 4200 \$, en progression de 17 %. Donc, au sommet de l'échelle, ces grands commis de l'État pourraient toucher jusqu'à 118 316 \$.

C'est plus que ce qu'encaissent les ministres, le chef de l'Opposition, le leader du gouvernement ou le président de l'Assemblée na-

tionale qui ont tous le même salaire. Selon le Conseil du Trésor, leur indemnité de ministre et député se chiffre à 100 205 \$. Leur allocation est de 10 070 \$. Au total, 110 275 \$.

Par ailleurs, le Conseil du Trésor indique que les cadres supérieurs du gouvernement devront se contenter de la hausse de 5 % octroyée à la majorité des employés du secteur public.

En retard de 58 % sur Ottawa

Le décret accorde aux sous-ministres une hausse d'environ 20 % pour ce qui est des frais de séjour. Cette majoration ne fait que rajuster ce barème « gelé » depuis deux ans et demi, en appliquant strictement l'indice des prix à la consommation, explique M. Claude Beausoleil, secrétaire général associé à la réforme administrative et aux emplois supérieurs.

Au sujet des salaires, il a fait remarquer que la nouvelle échelle entre en vigueur le 1er juillet, mais qu'il est impossible de dire, pour l'instant, combien seront placés au sommet ou même s'il y en aura. Les paramètres pour le déterminer ne sont pas tous arrêtés, a-t-il dit.

La nouvelle formule introduit les premiers ferments de la rémunération au rendement, confirme M. Beausoleil. La complexité de la tâche, la grosseur de l'organisation et sa place stratégique seront les facteurs pris en compte.

De plus, elle permet un rattrapage salarial. « Mais nous serons encore à 30 % et 40 % du secteur privé, pour des fonctions similaires, commente M. Beausoleil. Et à 58 % du fédéral. »

Le vice-président de l'Association des cadres supérieurs du gouvernement, M. Lucien Parent, applaudit la bonification salariale donnée aux sous-ministres. « Même au sommet de l'échelle, ils gagneront moins que le directeur général de la ville de Montréal. Ce n'est que justice pour eux. »

Et injustice pour ses membres, laisse-t-il entendre. Selon lui, les salaires des cadres supérieurs ne sont plus compétitifs par 8 % à 13 %. Il aurait souhaité un correctif à un « dérapage » qui ne cesse de prendre de l'ampleur depuis 1983.

Au Conseil du Trésor, le porte-parole du ministre Daniel Johnson, M. Jocelin Dumas, a rétorqué que l'écart n'est que de 4,7 % et que « dans le privé, ils n'ont pas le régime de sécurité d'emploi du public ».

Le traitement des sous-ministres se répartit ainsi. La nouvelle échelle donne un minimum de 84 000 \$ et un maximum de 100 900 \$ pour le niveau I; l'ancienne allait de 91 511 \$ à 95 000 \$. Au niveau II, les salaires varieraient de 89 500 \$ à 107 500 \$; l'ancienne, de 95 000 \$ à 100 000 \$ environ. Au niveau III, de 95 000 \$ à 114 000 \$; auparavant, de 101 638 \$ à 105 430 \$.

Plus de 10 000 Québécois ignorent être porteurs du sida

Il y a actuellement 1160 séropositifs identifiés au Québec et de 10 000 à 15 000 autres qui s'ignorent (ou dits asymptomatiques). Selon les prévisions les plus pessimistes, on estime qu'en l'an 2000, 100 millions d'individus seront porteurs du sida sur la planète.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Pour le Dr Michel Bergeron, directeur du centre d'inféctiologie au CHUL, ce sont tous ces porteurs asymptomatiques qui compliquent la situation parce qu'ils contaminent chaque jour leur entourage.

Ainsi dans la grande région de Québec, de 2300 à 3500 personnes seraient infectées sans le savoir. Et 50 % d'entre elles développeront la maladie d'ici huit ans. Toutefois, le virus (VIH) peut incubé jusqu'à 15 ans sans donner le moindre symptôme, c'est pourquoi il devient difficile d'enrayer l'épidémie, d'expliquer le spécialiste.

D'après lui, pour limiter au ma-

ximum la propagation du virus, il faut bien connaître la maladie afin d'éliminer les préjugés qui l'entourent.

C'est d'ailleurs dans cette optique qu'au CHUL, lui et une quarantaine de spécialistes de tout acabit mènent le combat contre le sida. « Nous sommes une des plus grosses équipes au Canada », affirme le Dr Bergeron. « Nos recherches portent sur le traitement, la pharmacologie et la toxicité des nouveaux médicaments ainsi que sur les campagnes d'information et les aspects psychosociaux de l'infection. »

Évolution du sida

Par ailleurs, on remarque depuis quelques années une évolution dans les populations à risque : les homosexuels et les toxicomanes. « Notamment dans les groupes gais, l'incidence des maladies transmises sexuellement a grandement diminué », indique le Dr Bergeron. Et cette tendance est la même partout en Amérique du Nord. Chez nous, le programme gouvernemental de seringues gratuites pour les toxicomanes a aussi réduit les risques de contamination.

Pour protéger le reste de la population, le Dr Bergeron croit cependant que le seul moyen d'y arriver est de faire de l'éducation. « Je pense, dit-il, qu'on doit parler de plus en plus d'amour, donner des bons principes aux jeunes et favoriser l'utilisation du condom. »

Le sida dans le monde

L'Ouest et le centre de l'Afrique sont les plus touchés par le sida. « Et les victimes sont pour la majorité des femmes de 15 à 30 ans, souligne le Dr Bergeron. Il y a même des hôpitaux où 60 % des patients sont atteints du sida. »

En Amérique, en Europe et en Australie, les toxicomanes, les homosexuels et les hémophiles composaient au début la grande majorité des séropositifs mais l'épidémie commence à gagner du terrain chez les hétérosexuels. Pour ce qui est de la Chine, il semble que la propagation soit assez bien contrôlée.

Mais si l'épidémie se poursuit au même rythme, le Dr Bergeron estime que d'ici cinq ans, il se pourrait que chacun d'entre nous connaisse dans son entourage quelqu'un qui sera séropositif.



LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS
ET QUÉBÉCOISES DE LA CAPITALE

*remercie les commanditaires et
collaborateurs suivants pour leur
participation au spectacle "Aux portes
du pays" présenté le 23 juin sur
les plaines d'Abraham*



Avec la collaboration de



CEQ



PAR BALLON



FTQ



Hôtel des Gouverneurs



Centre des loisirs Saint-Sacrement Inc.



Commission des champs de bataille nationaux



Le Castor



MNO



A Boldo-Mere



La Caisse populaire Desjardins



Mirabau



Hydro-Québec



Communauté urbaine de Québec



Ville de Québec



Lancement du livre « Nitassinan, notre territoire » sur les autochtones L'histoire montagnaise racontée aux jeunes

La publication d'une série de quatre ouvrages sur les nations autochtones du Québec s'est poursuivie avec le lancement récent, au Musée de la civilisation, du deuxième livre intitulé *Nitassinan, notre territoire* et consacré à la vie et à la culture des Montagnais.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Cet ouvrage, réalisé grâce à la collaboration du ministère de l'Éducation, du Musée de la civilisation et de la maison d'édition Graficor, voit le jour deux ans après la sortie du premier de la série, *Nunavik, la terre où l'on s'installe*.

Ils constituent les deux premiers volets de la collection *Les premières nations* qui s'adresse plus particulièrement aux élèves de 2^e cycle du primaire, qu'auteurs et promoteurs veulent initier aux activités socio-culturelles des autochtones du Québec.

On espère, de cette façon, enrayé progressivement « l'abîme » qui s'est installé depuis des siècles entre les premiers occupants du territoire et les descendants des colonisateurs européens. « En effet, a déclaré en début de mois le sous-ministre de l'Éducation, M. Thomas J. Boudreau, si dans le cas des Anglais et des Québécois, on parle de deux solitudes, il est normal de parler d'abîme », si l'on tient à caractériser correctement le degré de connaissance et de compréhension qui existe entre

Québécois de race blanche et autochtones.

Nunavik, publié en 1988, avait été consacré à la vie et à la culture des Inuit du Québec et *Nitassinan*

visait surtout à « faire connaître la nation montagnaise à travers les neuf communautés » de la province. Les troisième et quatrième ouvrages de la collection traiteront des nations algonquines et abe-

nakis.

Pour 9,95 \$, ce livre bien documenté et illustré exclusivement en couleur, s'adresse avant tout aux jeunes de neuf à 12 ans, mais en

fait tous les « allochtones » d'ici et d'ailleurs peuvent y trouver une source abondante d'informations sur les Montagnais, leur territoire, leur habitat, leur mode de vie et leur langue.

La CEQ gagne du terrain dans les écoles privées

Même si elle dénonce fréquemment le financement par l'État des écoles privées, c'est néanmoins dans ces maisons d'enseignement que la CEQ réussit à recruter le plus de nouveaux membres.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Interrogée récemment sur les efforts de syndicalisation de sa centrale, la présidente Lorraine Page a en effet indiqué que le plus haut taux de croissance était enregistré dans les établissements privés. « Nous acceptons de nouveaux membres à chaque semaine ».

Au cours des huit dernières années, le nombre de salariés provenant des établissements privés d'enseignement a quasiment doublé, passant de 800 à 1400. « Aucun autre secteur n'a connu une telle progression », ajoute un agent d'information de l'organisation syndicale.

Même si la CEQ accepte dans ses rangs des salariés « du privé », Mme Page soutient que la centrale est toujours contre le financement public des écoles privées. Elle estime que les fonds de l'État doivent servir à l'école publique.

Elle croit cependant que même les salariés du secteur privé ont besoin d'être regroupés face à leurs employeurs, pour faire valoir leurs intérêts et éliminer l'arbitraire patronal. « Cela nous ramène au fondement même du syndicalisme. Nous n'aurions aucun avantage à ce que des enseignants, des professionnels ou du personnel de soutien du privé soient soumis à n'importe quelles conditions de travail parce qu'ils ne sont pas syndiqués », soutient Mme Page.

Par ailleurs, la dirigeante syndicale ne cache pas que la centrale éprouve une difficulté par le fait que plusieurs des 85 000 enseignants du secteur public envoient leurs enfants à l'école privée. Elle conclut qu'ils portent ainsi le verdict d'un manque de ressources et de moyens des écoles publiques, qui se retrouvent pourtant face à de nouveaux défis.

RESTAURANT La Campagne

Gastronomie vietnamienne

Pourquoi ne pas essayer nos repas du midi et du soir?

- nouveau, bon, léger
- Plusieurs choix
- et nos avantages!

APPORTEZ VOTRE VIN ET VENEZ PROFITER DU SOLEIL SOUS NOS Puits de lumière dans un NOUVEAU DÉCOR

555, rue St-Jean, Québec
Rés.: 525-5247

LA FORMULE INTEGRA confort et performance

SUPER SPÉCIAL
DÉMONSTRATEUR

INTEGRA GS
4 portes, 5 vitesses, 1990
Équipement complet, freins A.B., etc., 9700 km
Prix suggéré: 22 395\$
SPÉCIAL 19 995\$
*Taux d'intérêt des plus avantageux. Renseignez-vous! Transport et préparation inclus

ACURA
Optima
Venez des Galeries de la Capitale
1^{er} pour la satisfaction
salon / D. Power 1987-1988-1989
4901, boul. des Galeries
622-8180
Une division de Honda Canada Inc.
LES VEHICULES CONSTRUITS DE MAIN DE MAÎTRE

GRANDE VENTE DE DÉMONSTRATEURS



plus de 20 Mazda 1989 et 1990 à liquider!



EXEMPLES*		
MX-6 LX 1989	20 790\$	15 950\$
MX-6 TURBO 1989 automatique	24 840\$	19 500\$
MPV LX 1989 air conditionné, option remorque	26 490\$	21 900\$
626 LX 1990 toit ouvrant, 5 vitesses	20 980\$	17 400\$
PROTÉGÉ 1990 automatique, 4 roues motrices	18 300\$	14 500\$

* Promotions incluses

Plusieurs autres démonstrateurs 1990 tels que 626, 929, MX-6 TURBO et MIATA à liquider

...LA PASSION
MAZDA



656, Graham-Bell
Sainte-Foy
687-0753
Pièces: 687-0891

Financement
bancaire sur place

La meilleure garantie de l'industrie
• Pare-chocs à pare-chocs 3 ans
80 000 km • Pièces principales 5 ans
100 000 km

Les Grands prix Nissan.



Les spécialistes de l'automobile se sont prononcés et ont fait de Nissan un grand gagnant en lui permettant de remporter les prix les plus prestigieux. Voilà pourquoi, jusqu'au 29 juin, nous

désirons vous faire profiter de ces grands prix... à bon prix!

Pour tous les détails sur cette offre gagnante, passez voir votre concessionnaire Nissan... et repartez gagnant!



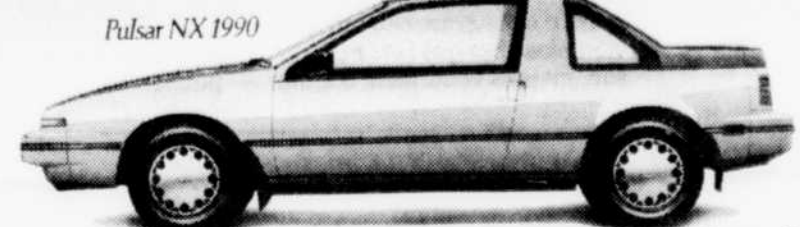
Dépêchez-vous, le 29 juin il n'y en aura plus!

Sentra DLX 4-portes 1990



Gagnante du trophée de la CAA* 1990. Climatisation et stéréo gratuits — valeur de 1 700 \$ plus financement génial!

Pulsar NX 1990



Élue meilleur nouveau coupé sport, selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. 1 000 \$ de rabais ou un financement génial!

Axxess 1990



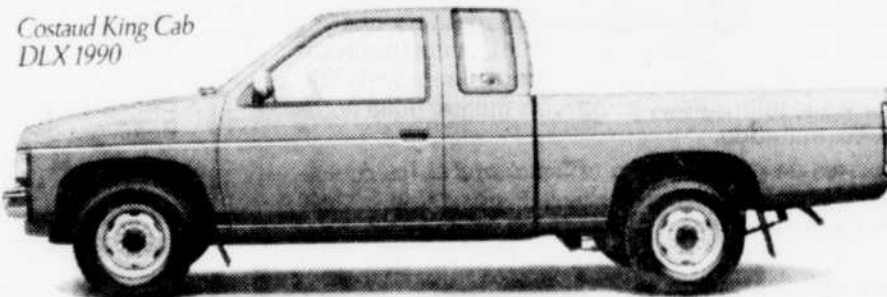
La famille sport! Financement génial!

Stanza XE 4-portes berline 1990



Prix de la « Meilleure réalisation technologique », selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. Financement génial!

Costard King Cab DLX 1990



134 chevaux. Le moteur standard le plus puissant de sa catégorie! 1 000 \$ de rabais ou financement génial!

240 SX 1990, Fastback



Meilleur nouveau coupé sport de l'année 1989, selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. À partir de 18 890 \$!*

Micra DLX 3-portes 5 vitesses 1990



Le grand prix économique! Seulement 7 990 \$***

Pathfinder SE, Trail Boss 4-portes 1990



Meilleur 4x4 de l'année, selon le 4 Wheel & Off Road Magazine. On vous offre 100 \$ si, suite à un essai routier du Pathfinder, vous optez pour un Jeep Cherokee ou un Toyota 4-Runner!

*Offre de financement est applicable sur les Sentra, Costard, Pulsar, Stanza et Axxess sur approbation de crédit. Offre de financement au remboursement de 1000\$ ne peut être perdue. **240SX PDSF pour le modèle Coupé. 2 portes. 1990. Modèle illustré - Fastback - à partir de 19 190 \$, transport, préparation, immatriculation et taxe en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. ***Micra, transport, préparation, immatriculation et taxe en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails sur ces offres. *CAA est la marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Le défi du changement à la CEQ

Le changement fait peur : personne n'y échappe, même pas les quelque cent mille membres de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ). Réunis en congrès jusqu'au 30 juin, les représentants des 240 syndicats affiliés à la CEQ devront résolument s'engager dans une des plus importantes étapes de son histoire.

Le processus amorcé il y a deux ans, et qui remettait en question jusqu'au nom de la centrale, redémarre. Interrompue par les dernières négociations qui n'en finissaient plus de finir, la révision générale de la structure et de la gestion de l'organisation ainsi que l'examen de ses orientations, de ses choix et de ses engagements reviennent en tête de l'agenda des prochains mois.

Les grandes ruptures ne sont pas toujours nécessaires à l'évolution et au changement. La recherche de consensus le devient quand il s'agit d'éviter déréglément et anarchie. La CEQ, équipée de documents, études et recommandations constituant pratiquement un programme de société, reprend sa démarche. Le retard lui a permis de mieux voir l'importance des embûches et des résistances à vaincre.

Le défi du changement s'alourdit du fait que la CEQ poursuit son action sur deux tableaux. D'abord, à l'interne, comme on dit, où il faut admettre que l'ouverture à des groupes de syndicats autres que les enseignants, soulève encore des résistances. Simultanément, à l'externe, avec l'ensemble du monde syndical, la Centrale doit préciser quel syndicalisme on veut pour l'an 2000.

On doit définir un nouveau contrat social, une autre manière d'agir dans les négociations avec le gouvernement. Il faut revoir les règles du jeu à la lueur des lois 37 et 160 qui chambardent les mécanismes de règlement des conflits. Elles permettent pratiquement au gouvernement, soutient la présidente de la CEQ, Lorraine Page, d'imposer ses conventions de travail aux syndicats du secteur public.

Décentralisation et régionalisation redeviennent des tentations au cœur du débat. Mais il y a des acquis à préserver, comme ces disparités que l'on a presque réussi à effacer grâce aux grandes négociations nationales. Pour éviter les culs-de-sac, conserver des moyens de pression et des mécanismes de règlements s'impose, « sinon on ne fait que des soupers-causeries et des échanges de vœux pieux ».

Les membres de la CEQ sont capables d'une autocritique peu commune quand il s'agit de leur syndicat. Mais ils ressemblent au reste du monde et subissent les mêmes courants d'air : insécurité, tentation du repli, conservatisme, résistance devant le changement.

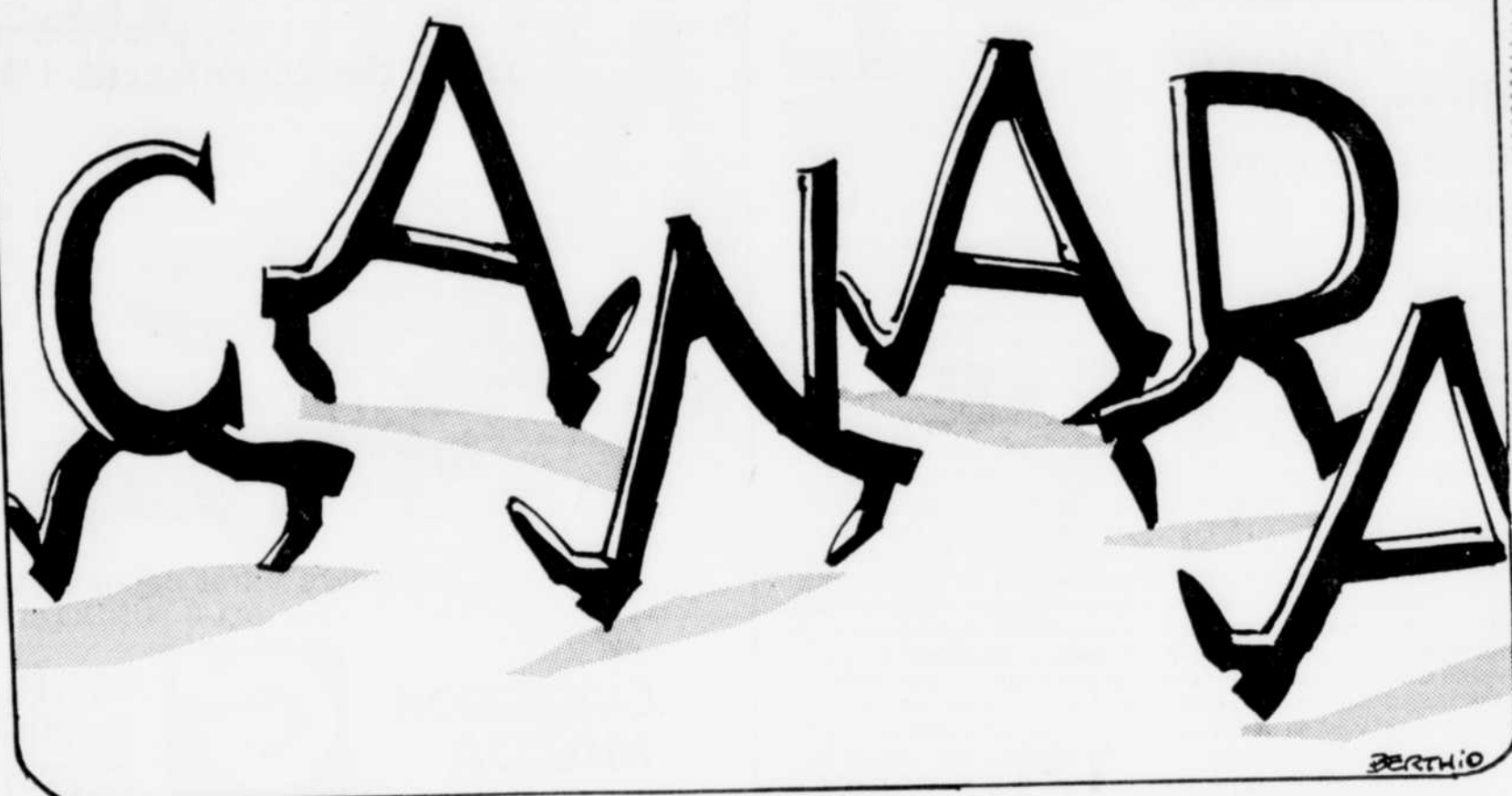
Leur fréquentation quotidienne et intime des membres les plus fragiles de la société fait sans doute la différence. Les urgences auxquelles ils se frottent réussissent à galvaniser leurs énergies, à remotiver ceux qui se demobiliseraient. Heureusement pour nous.

Comment peut-on encore rester de glace devant la pauvreté, la détérioration sociale qu'elle entraîne et ses coûts humains et économiques si exorbitants que les gouvernements préfèrent les ignorer ? L'éducation reste la seule porte de sortie pour échapper à la misère. Elle doit redevenir importante, prioritaire même, pour notre société en mutation.

Les prises de positions, les affirmations et les revendications de la CEQ paraissent parfois éparpillées. Mais elles réussissent à déranger, parce que pour les penseurs de la Centrale, impossible d'isoler les différents éléments qui composent la société.

La révolution tranquille qui a produit, depuis 30 ans, les transformations du monde dans lequel nous vivons n'a été possible que par un profond besoin de changement ardemment désiré. Sommes-nous encore collectivement capables de désirs aussi puissants ? Il le faudrait bien, pour les générations à venir.

MARTINE R. CORRIVAUT



par

Laurent
LAPLANTE
collaboration
spéciale

Vision d'une capitale assiégée

Bien d'autres que moi ont sans doute observé la semaine dernière des scènes semblables à celle-ci. Le long de la Grande-Allée, à proximité de ce parlement que les touristes adorent photographier, un Américain cherche désespérément à immortaliser son passage à Québec sans photographier du même coup les poids lourds des camionneurs artisans.

On imagine, à voir ses acrobaties, quel jugement il porte sur nous. Sur la pelouse d'en face, à l'ombre du rempart, des camionneurs en bedaine observent la scène avec le plus parfait détachement. Un peu plus loin, discrète mais présente, une patrouille de la sûreté municipale fait consciencieusement du « léche-camions ». L'ensemble ne justifierait pas des cris d'enthousiasme.

La première réflexion qui me vient à l'esprit a trait au statut de la ville. Voilà, en effet, un conflit qui ne concerne aucunement la ville de Québec, mais qui lui vaut quand même une belle brassée d'inconvénients.

Certains sont immédiatement tangibles, comme les coûts de la surveillance policière, tandis que d'autres, tel

l'attrait de la ville comme destination touristique, ne se préciseront qu'au fil des ans.

C'est en de telles circonstances, me semble-t-il, qu'on comprend à quel point le Québec a raison de demander un statut particulier : la ville, en effet, est souvent prise comme cible ou comme otage par des groupes qui en veulent plutôt au gouvernement qu'à la capitale.

La deuxième réflexion concerne les camionneurs eux-mêmes. Malgré le côté agressant de leurs manifestations, j'ai éprouvé à les voir manœuvrer plus de tristesse que d'impatience. À tort ou à raison, ils me paraissent, en effet, si semblables à nous, que leurs maladrotes me laissent plus peiné que furieux.

Je les aimerais différents, mais je suis bien obligé d'admettre que leur grand tort est de dire sans ménagement ce que d'autres insinuent de façon tortueuse.

Voilà des gens qui sont prêts à travailler dur, mais qui n'avaient pas de temps à perdre à comprendre le libre-échange. Ils n'ont probablement pas consulté leur directeur de caisse populaire avant d'acheter un camion qui vaut plus cher que leur maison, mais ils voudraient mainte-

nant que l'État leur donne de quoi le payer.

Ils sont, dans nombre de cas, si endettés qu'ils ne peuvent pas accepter moins qu'une hausse très substantielle de leurs revenus, si endettés qu'ils ne peuvent pas négocier.

Comme ils sont habitués à occuper en totalité une chaussée payée par la collectivité, ils ne voient rien d'anormal à entraver la circulation à l'entrée des ponts ou autour de la colline parlementaire. Si les policiers avaient été absents, ils auraient paralysé la ville au complet sans le moindre remords.

Comme les problèmes d'identité nationale ne constituent pas leur bouffe quotidienne, ils mettent sur le même pied la célébration de la fête nationale et le barbecue que peut leur offrir le voisin.

Je disais qu'ils nous ressemblent ? En effet, ils se demandent, comme la plupart d'entre nous, non pas ce qu'ils peuvent faire pour leur collectivité, mais ce qu'ils peuvent extraire des pouvoirs publics. La seule différence, c'est que les camionneurs n'ont pas encore appris les techniques de relations publiques. La prochaine fois, leur egoïsme sera maquillé en intérêt public.

Une troisième réflexion concerne justement notre fête nationale. Bien sûr, j'ai trouvé intelligent et conciliant que les responsables de la fête offrent de déplacer loin des poids lourds le lieu des célébrations.

J'ai admiré la largeur de vue du porte-parole qui a déclaré aux camionneurs : « De cette manière, vous n'aurez pas l'odieuse d'avoir empêché la célébration de la fête nationale. » Quand un camionneur a accueilli la nouvelle en promettant d'aller occuper le nouveau site prévu pour les fêtes, j'ai espéré naïvement qu'il s'agissait là du propos isolé d'un camionneur peu représentatif...

Des questions supplémentaires me viennent quand même à l'esprit. Pourquoi la fête dite nationale ne peut-elle avoir lieu à proximité du parlement lui-même ?

Pourquoi faut-il célébrer la fête nationale sur un terrain fédéral qui honore la victoire de Wolfe plus que la persistance de la francophonie ? Pourquoi le Carnaval d'hiver a-t-il, lui, accès à un site qu'on ne prête pas aux responsables de la fête nationale ?

Je vous souhaite quand même une grande fierte.

Votre Opinion

Une science limitée

(Lettre à la journaliste Louise Lemieux)

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de votre série « La vie à tout prix » publiée dans LE SOLEIL des 22, 23 et 24 mai 1990, sur l'acharnement thérapeutique.

Il ne fait pas de doute qu'il s'agit d'un problème médical auquel nous devons tous faire face, tant comme médecin que comme patient, et ce n'est pas le moindre de vos mérites d'avoir abordé ce sujet controversé dans le monde médical.

Il est en effet d'une importance capitale que la population en général, et les malades en particulier sachent ce que la médecine peut leur offrir, mais aussi ce qu'elle ne peut leur donner. (...)

Cette même science médicale s'efforce le plus souvent de soulager, et parfois de guérir, mais il faut en reconnaître les limites et il faut surtout que la population soit informée de façon juste, précise, réaliste, de manière à ce que ses attentes ne soient pas incompatibles avec les résultats prévisi-

bles ou attendus. Mais il faut aussi qu'elle en connaisse bien entendu les possibilités réelles.

C'est en ce sens que le docteur Nacia Faure et moi-même vous avions rencontré pendant quelques heures : vous démontrant que les espoirs des malades reposent parfois sur un malentendu, entretenu en partie par la classe médicale : la toute puissance de la technologie et des traitements modernes.

C'est dans ce cadre de discussion que vous m'avez malheureusement fait dire que la chimiothérapie agissait peu sur les cancers autres que les cancers du sang ; or, une telle affirmation est le résultat de votre interprétation.

La chimiothérapie, dans son ensemble, a changé complètement le pronostic de plusieurs cancers : qu'il suffise de mentionner certaines leucémies et certains lymphomes. Elle a aussi permis d'améliorer de façon spectaculaire le pronostic ainsi que la qualité de vie de milliers de femmes atteintes du cancer du sein. Les exemples peuvent être multipliés à volonté.

Notre propos était de s'élever contre l'acharnement thérapeuti-

que qui fait donner, par exemple, de la chimiothérapie à des patients admis en phase pré-terminale d'un cancer métastatique (« disséminé ») récidivant et sans qu'un espoir rationnel et réaliste de survie soit envisageable. (...)

Nous croyons que les malades atteints de pathologies réelles ont droit à une attitude bienveillante et humaine de la part de leurs thérapeutes, et cette attitude passe par la franchise et non plus par l'obligation de traiter... à tout prix et à n'importe quel prix. (...)

Georges L'Espérance
neurochirurgien

Légères variantes

Sous le titre « Le travail à temps partiel est néfaste », M. Vianney Duchesne signait un article dans LE SOLEIL du 19 mai dernier où il citait les résultats de deux études récentes portant sur le thème du travail à temps partiel, soit celle du Conseil du patronat du Québec (CPQ) et celle du Conseil économique du Canada.

D'après son analyse, ces deux

études ne tiennent pas le même langage. Nous ne sommes pas d'accord avec l'analyse et surtout avec le titre de l'article de M. Duchesne.

En effet, lorsque ces deux études analysent les mêmes données, les résultats ne présentent que de légères variantes. Par exemple, le CPQ, dont l'étude s'appuie exclusivement sur les données les plus récentes de Statistique Canada, indique que 78 % des travailleurs qui oeuvrent à temps partiel le font par choix, alors que le Conseil économique du Canada (dont les sources ne sont pas mentionnées) précise que 22 % des travailleurs à temps partiel préféreraient travailler à temps plein.

L'écart entre ces deux résultats n'est donc que de 2 % et ne justifie pas les interrogations de M. Duchesne. De même, en ce qui concerne la progression du travail à temps partiel, l'étude du CPQ l'estime à 13,5 % entre 1981 et 1989, alors que le Conseil économique du Canada l'évalue à « 15 % au milieu des années 1980 ». On ne peut pas prétendre que ces données soient divergentes !

Par ailleurs, lorsque les deux études n'analysent pas les mêmes données, les résultats sont de toute évidence différents, mais il est bien hasardeux de les comparer, comme le fait M. Duchesne.

Ainsi, l'étude du CPQ considère que la croissance du travail à temps partiel ne se fait pas au détriment du travail à temps plein, puisque ce dernier est aussi en croissance.

Cet argument ne contredit rien l'analyse du Conseil économique, qui traite plutôt dans son étude d'emplois « non standard » comme le temps partiel, l'emploi à court terme, l'emploi autonome et l'emploi temporaire, mais non pas d'emploi à plein temps.

D'ailleurs, non seulement le Conseil économique ne contredit-il pas l'étude du CPQ dans son analyse, mais il reconnaît que le travail à temps partiel est une forme d'organisation du travail qui comporte des avantages et que certains travailleurs recherchent spécifiquement ce genre de travail, et ce même si le travail à temps partiel comporte une rémunération moindre que le travail à temps plein. (...)

Lise Roy, chargée de projet-relations de travail, au Conseil du patronat du Québec (CPQ), Montréal

Le chômage a augmenté au mois de mai et les pertes d'emplois ont surtout touché des postes à temps complet, révèle Statistique Canada. Raison de plus pour s'inquiéter de la progression d'une forme de travail qui compromet la sécurité économique d'une tranche importante et croissante de la population, un phénomène qui risque à long terme d'avoir des répercussions néfastes sur le sens communautaire des Canadiens, selon le Conseil économique du Canada.

Vianney DUCHESNE

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.



Le choix logique!

Les nouvelles heures d'affaires à Place Laurier

**Plus de temps de magasinage
à un rythme plus adapté
à vos besoins!**

NOUVEL HORAIRE DÈS MERCREDI 27 JUIN 1990

Lundi Mardi	10 heures à 18 heures
Mercredi Jeudi Vendredi	10 heures à 21 heures
Samedi	9 heures à 17 heures

Ces heures pourront être ajustées selon les besoins de notre clientèle à l'intérieur de la réglementation de la loi.

PLACE 
LAURIER

Le choix logique!

Bonimart, La Baie, Pascal, Sears, Toyville, Wise, Zellers et 350 magasins et restaurants.

Trouvé coupable de fraude et de corruption en 1989 Gravel est aux prises avec le fisc

L'ex-député conservateur de Gamelin, Michel Gravel, condamné à un an de prison et 50 000 \$ d'amende en février 1989 après avoir plaidé coupable à 15 chefs d'accusation de fraude et de corruption, est maintenant en lutte contre le fisc.

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

LE SOLEIL a en effet appris que M. Gravel a signé un affidavit, afin de se disculper face à l'impôt. Me Gabriel Lapointe a d'ailleurs confirmé représenter l'ancien député auprès de Revenu Canada, invoquant par ailleurs la confidentialité du dossier de son client.

Ces procédures surviennent alors que la GRC rouvrait le mois dernier ce qu'il est convenu d'appeler le dossier Gravel, à la suite des déclarations sous serment de l'ex-député devant le comité de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec, le 9 mai dernier.

M. Gravel avait alors déclaré avoir remis des milliers de dollars, provenant d'entrepreneurs et de professionnels désireux d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral, à l'ancien ministre des Travaux publics, M. Roch LaSalle.

Ces sommes avaient été recueillies, toujours selon le témoignage de M. Gravel devant le comité de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec, alors que l'ancien député tenait à sa résidence de Rivière des Prairies, en banlieue de Montréal, une « garden party » le 10 juillet 1985.

Un « cinq »
Une vingtaine de personnes participaient à ce « souper » dont l'invité d'honneur était M. LaSalle qui resta sur place environ trois heures. L'assistant de l'ancien ministre, M. Pierre-Claude Nolin, qui devint plus tard adjoint de M. Bernard Roy, secrétaire principal du premier ministre Brian Mulroney, était également présent. Il en coûtait « un cinq », c'est-à-dire 5000 \$ par couple, pour prendre part à ces agapes.

La majorité des invités chez M.

Gravel ont ainsi versé « un cinq » à l'instigation, notamment, de M. Roland Meunier, alors son « principal secrétaire à Montréal. » Pressé de questions lors de son témoignage, M. Gravel précisait : « Le montant, les sommes que j'ai reçues ont été remises à M. LaSalle, et tous ceux qui l'ont donné étaient au courant que ça s'en allait à M. LaSalle et non à Michel Gravel. »

L'ancien député désignait ainsi nommément l'ex-ministre des Travaux publics pour la première fois. M. LaSalle, qui a quitté la politique il y a deux ans, a carrément nié cette accusation.

Selon des renseignements obtenus par LE SOLEIL, jamais la GRC n'avait pu faire dire à M. Gravel à qui il avait remis cet argent. Même après avoir plaidé coupable, en décembre 1988, à 15 des 50 chefs d'accusation de fraude, de corruption et d'abus de confiance portés contre lui et même à l'issue de sa condamnation à l'emprisonnement et à l'amende en février 1989.

Un « surplus » de 35 000 \$

Aucun des 27 témoins qui de-

vaient comparaître lors du procès de M. Gravel, dont les ex-ministres Roch LaSalle et Suzanne Blais-Grenier, n'avait été entendus, puisque la Couronne déposait, en mai 1988, un acte d'accusation privilégié, procédure permettant d'éviter l'étape de l'enquête préliminaire.

Avant le prononcé de la sentence à l'endroit de M. Gravel en février 1989, le procureur de la Couronne, Me Valmont Beaulieu, avait révélé que l'ex-député avait reçu 91 500 \$ de divers entrepreneurs en promettant de les aider à décrocher des contrats du gouvernement.

Référé plus spécifiquement à la soirée du 10 juillet 1985 chez M. Gravel, où M. Roch LaSalle était l'invité d'honneur, Me Beaulieu avait précisé que sept entrepreneurs avaient payé 5000 \$ chacun pour assister à cette réception, tandis que deux autres avaient versé 2500 \$ pour profiter du même privilège.

Donc, au total, 40 000 \$ avaient été recueillis. M. Gravel a témoigné devant l'Ordre des ingénieurs du Québec qu'il lui en avait coûté 5000 \$ pour organiser cette soirée, ce qui laisserait un « surplus » de 35 000 \$ qu'il affirme avoir remis à M. LaSalle.

Concert sous les Étoiles

du Royal 22^e Régiment à la Citadelle de Québec,
le 26 juin à 20h00.



- Retraite de la Garde en Rouge à 19h00.
- La Compagnie Franche de la Marine, (à l'intermission) en habits d'époque.
- Les canons du 5^e RALC et l'ouverture 1812 de Tchaikowsky
- Suite au spectacle aérien des Snowbirds de 17h30 (à l'aéroport de Québec)

Prix d'entrée: \$5.00/pers

- Gratuit pour les enfants de 12 ans et moins.
- Amenez vos chaises de parterre
- Le concert sera remis au 27 juin en cas de pluie
- Billets en vente dès maintenant à travers le réseau Billetech (\$0.50 frais adm) ou à l'entrée le soir du Concert

Un spectacle unique au profit de la Fondation Général Vanier

Television
Quatre Saisons

LA VISION
des gens de Québec!

LE NOUVEAU
JRP 1060

LE SOLEIL

BILLETTECH

Mazda vous offre toujours plus!

Gratuit!

Climatiseur

ou rabais équivalent de 1500 \$*

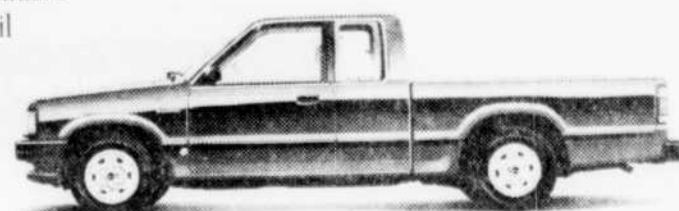


MX-6 Y COMPRIS
MODÈLE ÉDITION SPÉCIALE

626 Y COMPRIS
MODÈLE ÉDITION SPÉCIALE



RX-7



CAMIONNETTES MAZDA

Passez prendre une bouffée d'air frais chez votre concessionnaire Mazda. Il vous offre un climatiseur gratuit, un appareil d'origine, à l'achat de toute 626 ou MX-6, y compris les avantageux modèles en édition spéciale, de toute 323 Protégé, RX-7 ou camionnette Mazda. Ou alors, profitez d'un rabais équivalent de 1500 \$. Gardez votre sang-froid et passez dès maintenant voir votre concessionnaire Mazda.

Gratuit! Transmission automatique

ou rabais équivalent à l'achat d'une 323 Hatchback.

PLUS LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE.

* Basé sur le prix de vente au détail. L'offre de climatiseur ne s'applique pas aux camionnettes B2000, modèle de base, et 5-L. L'offre ne peut être combinée à aucune autre offre. Elle est en vigueur du 6 juin au 4 juillet, chez les concessionnaires Mazda participants. L'acquisition du véhicule doit être effectuée pendant la durée de l'offre. Voir votre concessionnaire pour tous les détails.

mazda

Je me sens bien.

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350 Bouvier
628-6336

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780 ouest, rue du Phare
562-0245

Ste-Foy
Jacques Girard Automobiles Inc.
656 rue Graham Bell
887-0753

Pintendre
A. Lachance Automobile Inc.
529 Route Kennedy
837-8897

Thetford Mines
Centre de L'Auto Amiante Inc.
410 sud, boul. Smith
338-4694

St Georges de Beauce
Automobiles Sittelle
15300 boul. Lacroix
228-4815

Québec
Rendez-Vous Mazda
1615 boul. Henri Bourassa
529-8551

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455 boul. Ste-Anne
Pointe au Père
724-7888

Plessisville
Maurice Côté
Automobiles Inc.
637 rue St-Louis
362-7324

Ste-Patrice de Beauvillage
Automobiles M. Blais
462 rue Principale
596-2322

Rivière du Loup
Voyer Automobile Inc.
160 Fraser
862-3263

Grande Rivière
Lloyd Sutton Auto
89 Grande Allée
385-2279

Baie Comeau
Mazda Cote-Nord
291 boul. La salle
296-0202

Montmagny
Montmagny Mazda
201 blvd. Tache ouest
248-0014

LEGEND

PRESTIGE et DISTINCTION
SUPER SPÉCIAL
DÉMONSTRATEUR



LEGEND, 4 portes, automatique, 1990

Équipement complet, 10 000 km

Prix suggéré: 35 595\$

29 595\$*

LEGEND "L", 4 portes, automatique, 1990

Équipement complet, 9500 km

Prix suggéré: 39 895\$

34 695\$*

* Transport et préparation inclus

ACURA
Venez des Galeries de la Capitale
pour la satisfaction
selon J.D. Power 1987-1989-1989
4901, boul. des Galeries
622-8180
Une division de Honda Canada Inc.

LES VEHICULES CONSTRUITS DE MAIN DE MAÎTRE